



LE MAGAZINE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Défense

OCTOBRE 2016 / N° 2

RESTRUCTURATION DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES

La nouvelle organisation fonctionnelle

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

La professionnalisation de l'Armée en marche

ATTAQUE DE GRAND-BASSAM

Sur la trace des auteurs



**VISION
STRATÉGIQUE 2020**

UNE ARMÉE AU SERVICE DE LA PAIX





... Notre fierté

BUDGET DÉFENSE

40%



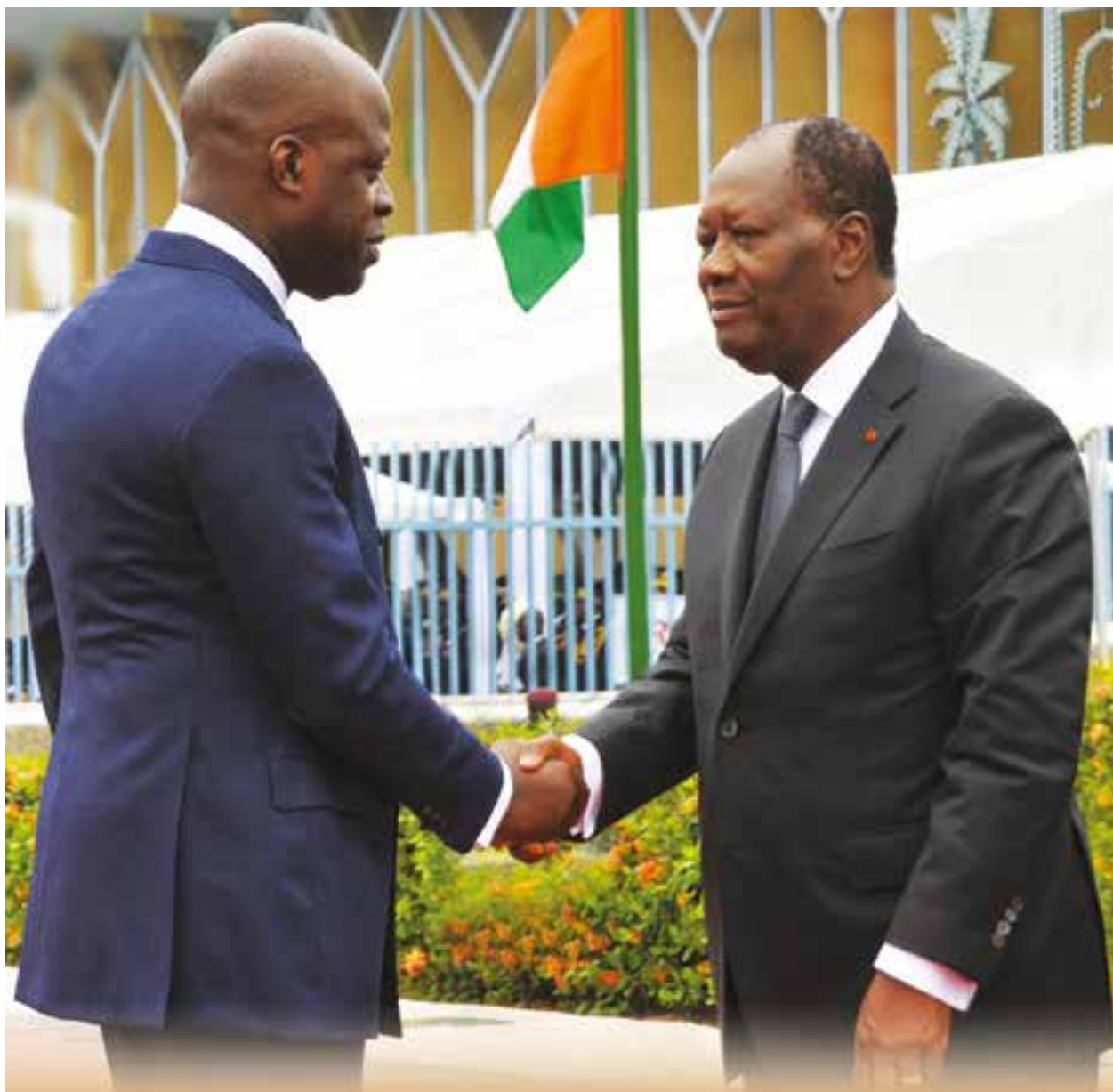
Investissement

60%



Fonctionnement

Un rééquilibrage de l'utilisation
des ressources...



...pour la mise en œuvre de
LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE



LA VISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

EDITO

DÉFENSE NATIONALE

Indépendance & Traités

AUDIENCES

NOUVELLE ORGANISATION DE LA DÉFENSE

Une réorganisation du Ministère de la Défense pour une meilleure gouvernance

ACTIVITÉS

Protection des côtes maritimes : La Défense à la recherche de nouvelles solutions

Le Grand Rapport du Groupement Ministériel des Moyens Généraux

Des Généraux et officiers supérieurs de l'Armée en formation

Partenariat IESD / IHEDN pour une équivalence des diplômes

Mise en place d'un système d'interconnexion entre la Gendarmerie Nationale et les Armées

Prise de commandement à l'EMPT

AFRICOM au bénéfice des officiers Ivoiriens

LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2016-2020

Les 7 articulations de la Loi de programmation militaire

Amélioration des conditions de vie des militaires : Une exigence de la LPM

SUR LE THÉÂTRE DES OPÉRATIONS

Les soldats du Feu en action

Opération "Bordure de protection": La Frontière nord balisée

Une compagnie de protection ivoirienne pour la MINUSMA

La gente féminine dans les rangs de la Gendarmerie Nationale

LES STRATÉGIES MILITAIRES AFRICAINES

EXCELLENCE

Remise d'épaulettes à l'ENSOA

Sortie de Sous officiers à Toroguhé

Remise d'épaulettes à Zambakro

EMPT : Le mérite des élèves salué par la Première Dame

VIE DU MINISTÈRE

Les femmes célébrées

Visite d'étude des stagiaires militaires du Nigeria et du Niger

Le Ministère de la Défense à l'honneur

LUTTE ANTI-TERRORISTE

Attaque de Grand-Bassam

Sur la trace des auteurs

INTER-MINISTÈRE

Visite des sites d'orpaillage clandestins déguerpis à l'Ouest

A L'INTERNATIONAL

Eurosatory 2016 : La Côte d'Ivoire renoue avec le marché de l'armement

36^{ème} conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO

Pèlerinage militaire 2016

Célébration du 89^{ème} anniversaire de l'armée chinoise

8

10

14-23

24-25

26-33

34-43

44-51

52-65

66-68

70-75

76-81

82-87

88-89

90-99



Activités

34-43



Excellence

70-75



Défense nationale

14-23



SUR LE THÉÂTRE DES OPÉRATIONS

La Frontière nord balisée

52-65



Directeur de publication : Alain-Richard DONWAHI

Directeur de la rédaction : Anoma Kanié Leandre

Rédactrice en chef : Dorcas KADJA

Comité de rédaction : Mariétou Djibo, Youssouf Traoré, Jean-François Curtis, Bene-Hoane Ester, Baptist Heinz, Nogueus Kouadio

Collaboration : LT Colonel ABINAN KOFFI J-C (Service Communication des Armées, SCA), LT Colonel ABODOU Francis (Bureau d'Information et de Publication des Armées, BIPA), Lt ZANA (Service Communication de la Gendarmerie, SECOM)

Crédit photos : BIPA, Gérard Niamien

Contacts : Boulevard Nangui Abrogoua - B.V. 11 Abidjan / Standard : (+225) 20 25 71 00 Site internet : www.defense.gouv .

Facebook : Ministère de La Défense-RCI

Dépôt légal N° 13214 du 20 septembre 2016



S.E.M. Alassane OUATTARA,
Président de la République de Côte d'Ivoire, Chef Suprême des Armées

Défense et Sécurité: une priorité du gouvernement

Dans un contexte national et régional en pleine évolution, la Côte d'Ivoire doit assumer sa responsabilité en matière de défense de la paix, de la sécurité, de la démocratie et des droits de l'homme. Elle doit le faire de manière solidaire et crédible.

La Stratégie de Sécurité Nationale pour la période 2014-2024 s'appuie sur une analyse approfondie de la réalité et des phénomènes qui déterminent l'environnement de sécurité de la Côte d'Ivoire et du continent africain à court et à moyen terme.

Le concept de Sécurité Humaine qui la structure, n'a de chance de réussir que si l'on permet à l'État de renforcer sa capacité de gouverner, de protéger la population et d'assurer ses fonctions.

Aujourd'hui, la Défense et la Sécurité doivent relever d'importants défis. Il n'est plus raisonnable de consacrer plus de 90 % du budget de la Défense et de la Sécurité à la solde et aux accessoires des militaires, et pratiquement rien de significatif à l'équipement et à l'entraînement.

C'est pourquoi, la nécessité d'envisager une répartition des moyens budgétaires et une réduction en souplesse des effectifs s'impose.

L'armée doit retrouver sa place dans les cœurs et dans les pensées des Ivoiriennes et des Ivoiriens. Un lien armée-nation repensé, permettra

Il n'est plus raisonnable de consacrer plus de 90 % du budget de la Défense et de la Sécurité à la solde des militaires et ses accessoires, et pratiquement rien de significatif à l'équipement et l'entraînement.

également de valoriser l'image que ses membres ont d'eux-mêmes.

Il en est de même pour que les Forces de Sécurité intérieure, dont la nouvelle organisation devrait corriger la dégradation de leurs rapports avec la population.

Notre stratégie de sécurité nationale précise, de façon cohérente, l'action des principaux acteurs intervenant dans la sécurité intérieure et extérieure. A savoir, les ministères en charge de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires Etrangères, de l'Economie et des Finances y compris les Services de Renseignement.

Elle engage également, dans le cadre de la Réforme du Secteur de la Sécurité, les changements nécessaires dans les Douanes, les Affaires Maritimes et les Eaux et Forêts.

Je demande à chaque acteur de s'en imprégner et de s'y conformer, pour garantir une cohérence et une efficacité d'action.

Les différents plans de réorganisation proposés devront être approuvés par le Conseil National de Sécurité afin d'être intégrés dans le projet de Loi de Programmation Militaire (LPM) et dans le Projet de Loi de Programmation de Sécurité Intérieure (LPSI) pour ensuite être soumis au législateur.

Son excellence Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, Chef suprême des Armées.

Extrait de la Stratégie de Sécurité Nationale.





M. Alain-Richard DONWAHI

En marche pour la professionnalisation de l'Armée

Le grand stratège chinois Sun Tzu disait dans «*l'Art de la guerre*» que «*Celui qui excelle à résoudre les difficultés le fait avant qu'elles ne surviennent*». La pensée de ce grand philosophe chinois montre combien il est important d'utiliser la prospective pour préparer de façon anticipée, les grandes batailles de demain. Et la Côte d'Ivoire s'est appropriée cette vision en dévoilant depuis 2015 une nouvelle loi de programmation militaire qui porte toute l'ambition qu'elle nourrit pour sa défense en même temps qu'elle envisage de se hisser au rang des pays émergents en 2020.

Locomotive économique de l'Afrique de l'Ouest, notre pays joue un grand rôle dans la stabilisation de la sous-région. Si les années de crise avaient quelque peu terni son aura, sa renaissance depuis le retour à la stabilité place le pays dans une posture d'Etat pivot qui joue un rôle géostratégique crucial dans une sous-région en pleine recomposition.

Dans cette configuration, la Côte d'Ivoire ne peut se payer le luxe de négliger la construction d'une Armée forte, à la fois protectrice de la puissance économique et pacificatrice.

C'est à juste titre que la Loi de programmation militaire a été votée.

Tributaire des orientations de la Réforme du Secteur de la Sécurité, la loi de programmation militaire, adoptée par l'Assemblée nationale au deuxième semestre 2016, prend en compte la détermination des missions et des budgets des Forces Armées de Côte d'Ivoire, la réorganisation du commandement, la consolidation du cadre institutionnel et l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires.

Le format de l'Armée est également revu pour faire place à un corps d'élite au sein duquel la carrière, jusque-là uniforme jusqu'au départ à la retraite à cinquante cinq (55) ans, prendra la forme de contrats successifs de cinq (5) ans, trois fois renouvelables.

Plus qu'une innovation, c'est une véritable révolution que vient opérer la nouvelle loi de programmation militaire qui fait entrer la Défense nationale dans une nouvelle dimension par la rupture d'avec l'ordre ancien.

En la libérant des pesanteurs qui plombaient son essor, la Côte d'Ivoire, veut par la professionnalisation, bâtir une Armée forte, expression de sa grandeur légitime.



Union - Discipline - Travail



Des progrès accomplis

La situation sécuritaire de la Côte d'Ivoire a connu une amélioration considérable depuis la sortie de la crise en 2011. Plusieurs actions ont été initiées par le Gouvernement pour renforcer et garantir la sécurité des populations sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit notamment des opérations de lutte contre le grand banditisme dans le district d'Abidjan, les attaques des coupeurs de routes dans des zones ciblées et l'orpaillage illicite.

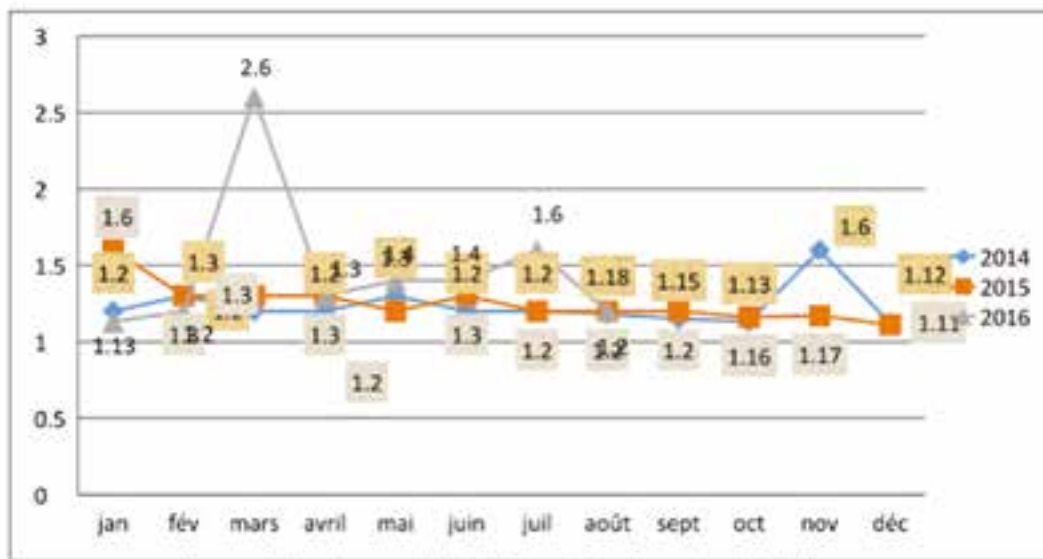
Ainsi, pour un meilleur suivi de l'évolution de la situation sécuritaire, il a été institué l'Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS), calculé sur la base de tous les faits attentatoires à la sécurité sur le territoire national. Calculé mensuellement sur une échelle allant de 0 à 10, cet indice permet de déterminer le niveau de sécurité sur l'ensemble du territoire.

d'observer une tendance stationnaire et deux pics enregistrés en mars et juillet 2016. Ces niveaux jamais atteints depuis la sortie de la crise se justifient par l'attaque terroriste perpétrée par des djihadistes sur les plages de Grand-Bassam et aux mouvements de protestation des populations contre la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) et des troubles survenus dans les universités d'Abidjan et de Korhogo.

Par ailleurs, l'amélioration de l'environnement sécuritaire a été aussi relevée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui a reconnu les progrès accomplis dans le sens du rétablissement de la sécurité, de la paix et de la stabilité en Côte d'Ivoire et salué les efforts du Président de la République et du Gouvernement.

Le Conseil de Sécurité a donc décidé, dans sa résolution 2283 du 28 avril 2016, de lever l'embargo sur l'importation

Graphique : Evolution de l'IGIS



Source : Données consolidées Police et Gendarmerie, août 2016

Pour ce faire, quinze (15) variables ont été identifiées et sont l'objet d'un suivi constant et continu.

La situation sécuritaire des huit (08) premiers mois de l'année 2016 est restée sensiblement la même que celle de l'année 2015. En effet **la moyenne de l'IGIS sur cette période en 2016 est de 1,5 alors qu'elle était à 1,3 en 2015.**

L'indice du mois d'août 2016 est de 1,2 soit une baisse de 25% par rapport au mois de juillet 2016 où l'indice enregistré était de 1,6. Comparé à son niveau d'août 2015, cela correspond à une situation stable car l'indice du mois d'août 2015 était de 1,2.

L'analyse de l'évolution de l'IGIS sur l'année 2016 permet

des armes en Côte d'Ivoire et le matériel connexe. Par la suite, le Conseil de Sécurité à travers sa résolution 2286 du 28 avril 2016, tout en prorogeant pour une dernière fois le mandat de l'opération en Côte d'Ivoire jusqu'au 30 juin 2017, a également décidé de la réduction de ses effectifs à 2 000 hommes au 31 août 2016.

Au total, la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire est acceptable et permet la poursuite du développement économique et social du pays.

*Analyse de l'environnement sécuritaire
Nogues Kouadio, Conseiller technique chargé de la sécurité.*

Doter le pays de Forces Armées dignes des ambitions d'émergence à l'horizon 2020

Le Gouvernement a adopté en conseil des ministres, une loi de programmation militaire sur la période 2016-2020 dotée d'un budget de 2254 Milliards de F CFA afin de parvenir à construire sur la période indiquée une armée moderne et aguerrie, capable de soutenir les ambitions de développement de la Côte d'Ivoire.

Il s'agit de tendre vers une armée qui est plus adaptée aux réalités actuelles de notre pays, qui sait faire mieux face aux nouvelles menaces auxquelles elle est confrontée, et qui est également à la hauteur de ses ambitions de développement et de rayonnement sous-régional.

La Loi de programmation militaire prévoit de renforcer les capacités tant aux plans humain et matériel que financier des Armées et de la Gendarmerie Nationale. Ainsi, 800 milliards de FCFA sur l'ensemble du budget afférent à cette loi serviront à équiper ces forces, tandis que

1454 milliards de FCFA seront consacrés à des dépenses de fonctionnement.

Cette loi de programmation militaire poursuit l'ambition de travailler sur tous les dysfonctionnements notés qui se sont exacerbés au cours des années de crise.

C'est dans cette logique que le projet de budget 2017 sera marqué par une hausse des dépenses dans le secteur de la

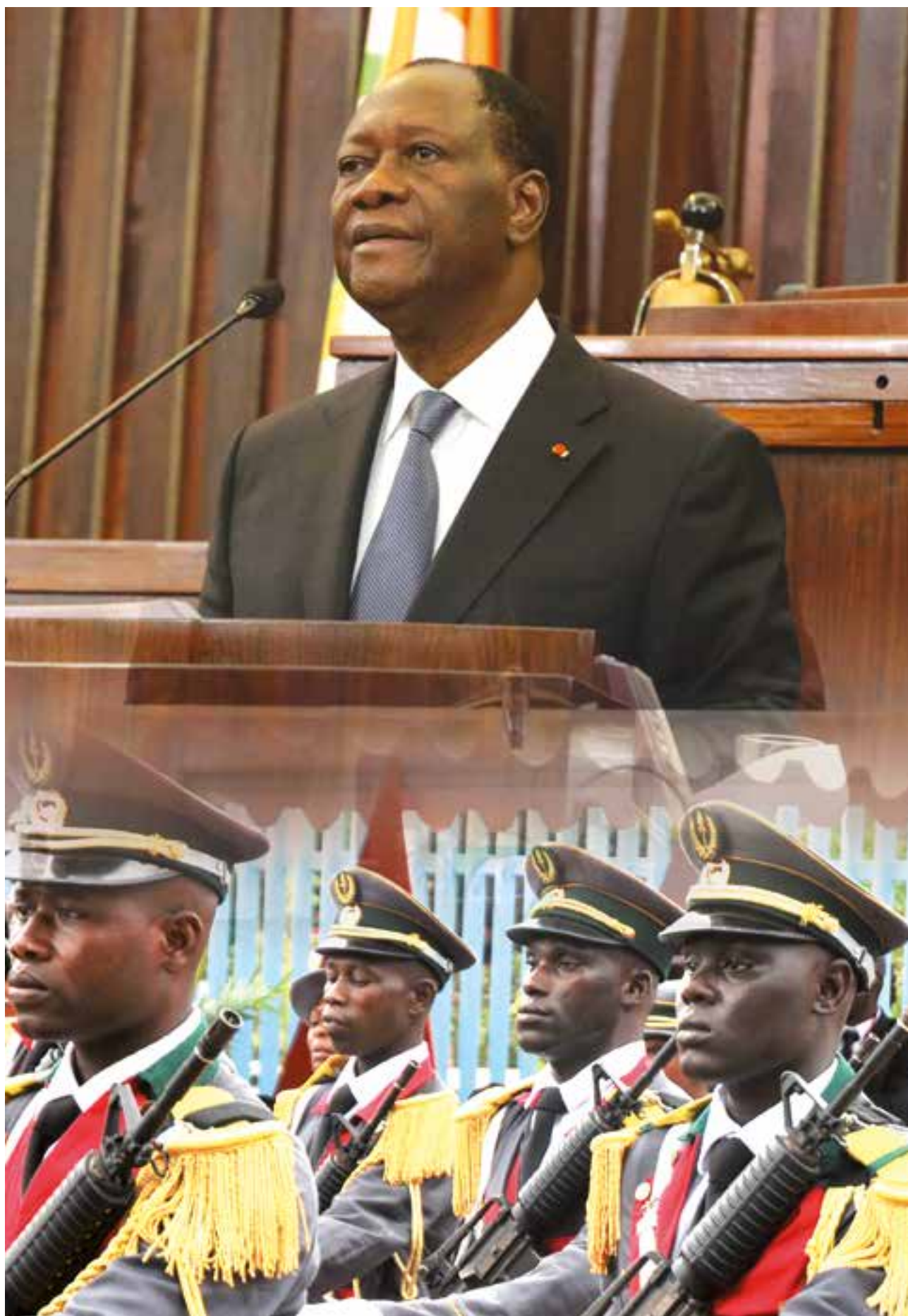
sécurité. Il vise le renforcement de la sécurité dont les grandes orientations sont définies dans les lois de programmation militaire et de sécurité.

Ainsi, il sera donné aux Forces de Défense et de Sécurité, tous

les moyens nécessaires pour la pleine exécution de leurs missions.

La loi de programmation militaire s'inscrit donc dans l'approche de la nouvelle politique de Défense et de Sécurité de la Côte d'Ivoire définie à travers le document de Stratégie Nationale de Sécurité qui détermine les mesures prioritaires permettant de doter le pays de Forces de sécurité intérieure dignes des ambitions d'émergence à l'horizon 2020.

Un budget de 2254 Milliards de F CFA pour doter la Côte d'Ivoire d'une armée « aguerrie » d'ici 2020



AN 56

Un défilé au rayonnement



international



Un contingent camerounais aux côtés des FACI

Un détachement de 46 soldats du Bataillon Spécial Amphibie (BSA) situé à TIKO, dans le Sud-Ouest du Cameroun, a participé au cérémonial militaire marquant la commémoration du 56^{ème} anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Au cours du défilé militaire, cette troupe était aux ordres du Commandant Jean Tsagué.

Le Général de Corps d'armée René Claude Méka, Chef d'Etat-Major de l'armée camerounaise a conduit cette délégation en terre ivoirienne où elle est arrivée le 29 juillet dernier. Le contingent togolais de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ainsi que des soldats de l'armée française ont également défilé aux côtés de leurs frères d'armes ivoiriens.

Démonstration de **puissance**



Chant d'honneur des Forces Spéciales

1/ *Je suis un volontaire servant ma nation avec honneur et fidélité.*

Le silence et la discrétion sont pour moi des règles d'or.

Soldat d'élite, je m'entraîne sans relâche, je m'entraîne pour la guerre, pour me battre pour gagner.

Refrain : Ultimatum, nous sommes...

Recursum, le dernier recours

2/ *Je sers avec honneur sur et hors du champ de bataille.*

La mission est sacrée et je dois l'exécuter même au péril de ma vie.

Chaque FS est mon frère d'armes, et je lui apporte la solidarité que j'accorde aux membres de ma famille.

Refrain

3/ *Je m'attends à être commandé et à commander.*

J'ai deux oreilles, deux yeux et une langue pour que j'observe et écoute plus que je ne parle.

Fier, je me montre toujours élégant, digne.

Refrain

4/ *J'irai partout où le devoir m'appelle, à la rencontre de mes ennemis, même si je suis le seul survivant.*

Et je les vaincrai, parce que je suis mieux entraîné qu'eux et le ciel est avec moi.

Et, je jure de ne jamais trahir mon serment, ma nation, l'Etat et mes frères d'armes.

Refrain

Comme il est de coutume, l'esplanade du palais de la Présidence a abrité, le 7 août 2016, la cérémonie officielle de commémoration des 56 ans d'indépendance de la Côte d'Ivoire.

Présidée par le Chef de l'Etat, SEM Alassane Ouattara, Chef suprême des Armées et Garant de l'Indépendance Nationale, cette cérémonie a été l'occasion de faire une éclatante démonstration de puissance de nos Forces.

D'abord **à effet interne** : dans un ordre qui leur sied et dans des tenues impeccables, les Forces de Défense de Sécurité ivoiriennes ont montré à travers ce défilé la grande mue qui s'opère en silence depuis 2011. De l'appareil de Défense et de sécurité désarticulé et sous-équipé qu'il était donné de voir après la crise, le système de défense et de sécurité national offre aujourd'hui, le visage rayonnant d'une Armée en pleine recomposition et en pleine transformation. L'Armée ivoirienne a affirmé sa puissance avec de nombreux symboles, notamment l'Équipement des Forces, l'affirmation du Genre conformément aux orientations nouvelles édictées par la Loi de Programmation Militaire 2016-2020.

En outre, la brillante prestation des élèves de L'EMPT a arraché des applaudissements au public comme pour dire que la relève est assurée. Pour clore le défilé, les Forces spéciales ont gratifié le public d'un magnifique chant d'honneur militaire. Présentés comme l'unité d'élite par excellence des Armées, ces militaires parés de tenues atypiques, armes au poing et cagoules, chantaient à tue-tête avec un ton grave qui impose le respect.

Au **niveau régional et international**, l'invité spécial était le Cameroun représenté par un contingent de 40 soldats. L'ONUCI, ainsi qu'un détachement togololais, ont pris part à ce défilé tout comme la France représentée par les Forces Françaises en Côte d'Ivoire. Tous ont défilés aux ordres du Général Gaoussou Soumahoro, Commandant des Forces Terrestres.

Cette démonstration est le signe concret de la mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité qui a permis de donner au pays l'assise sécuritaire que commande ses ambitions économiques.



La relève



Le genre



Le Chef Suprême des Armées, Garant du respect des traités



Le Président ivoirien SEM Alassane OUATTARA et son homologue Burkinabé SEM Roch KABORE lors du 5ème sommet TAC à Yamoussoukro

Côte d'Ivoire -Burkina Faso : 5^{ème} sommet du TAC

Union sacrée dans la lutte contre le terrorisme

La cinquième Conférence du sommet de haut niveau entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso s'est ouverte, le 28 juillet à Yamoussoukro, en présence du Chef de l'Etat ivoirien, SEM Alassane Ouattara et de son homologue burkinabè, SEM Roch Marc Christian Kaboré. Au cœur de cette rencontre, figurait en bonne place la lutte contre le terrorisme dans la sous-région ouest-africaine.

A l'ouverture des travaux, le Président Alassane Ouattara, Garant des accords internationaux a proposé que les pays ouest-africains œuvrent « *au renforcement des outils régionaux de sécurité collective* » et approfondissent le volet renseignement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme qui fait partie du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) Ivoirio-Burkinabé.

En effet, face à la généralisation des attaques terroristes, le Président Alassane Ouattara a proposé d'insérer dans les traités, issus de ce sommet, un volet de coopération sécuritaire renforcée et performante, et d'œuvrer aux renforcements des outils régionaux de sécurité collective.

Le Président ivoirien a également souhaité une amélioration des échanges en matière de Renseignements, afin que la Côte d'Ivoire et la sous-région aient une capacité de réaction et d'intervention rapide.

Par ailleurs, le Président burkinabè a fait remarquer que les deux pays sont confrontés à des défis sécuritaires qui hypothèquent la bonne marche de leur peuple vers le progrès. Il a aussi évoqué les attaques terroristes des 15 janvier 2016 au Burkina Faso et 13 mars 2016 en Côte d'Ivoire.

Des accords bilatéraux concernant divers domaines ont été signés au terme de cette rencontre au sommet entre ces deux pays voisins de la sous-région ouest-africaine qui veulent « aller plus loin ».

C'est donc une union sacrée dans la lutte contre le terrorisme qui a été scellée entre ces deux pays. Le prochain sommet est prévu pour juillet 2017 au Burkina Faso.



Signature d'accord sous l'oeil vigilant des Chefs d'Etat



Litige frontalier maritime



La Côte d'Ivoire et le Ghana **favorables** à une **solution équitable**

Le Président de la République du Ghana, SEM John Dramani Mahama, est arrivé le mercredi 1^{er} juin pour une visite officielle de deux jours à Abidjan. Plusieurs points ont été abordés notamment le cas des frontières maritimes et le cas des réfugiés ivoiriens.

En effet, un différend oppose depuis 2013 la Côte d'Ivoire et le Ghana sur la délimitation de leur frontière maritime abritant d'importants gisements de pétrole. A l'issue de la saisine par les deux Etats du Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM), les Chefs d'Etat s'étaient engagés à privilégier la piste de la discussion.

Ainsi, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont opté pour une solution amiable, équitable et avantageuse pour tous au différend frontalier maritime qui les oppose. «*Nous avons*

discuté des questions maritimes et nous nous sommes engagés à trouver une solution négociée et profitable aux deux pays, nous trouverons un accord entre frères», a déclaré SEM. Alassane Ouattara, Chef suprême des armées et Garant des traités et accords internationaux, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue du Ghana, SEM. John Dramani Mahama.

La production de pétrole du Ghana avoisine 100.000 barils par jour, alors que la Côte d'Ivoire enregistre à peine 50.000 barils par jour.

Aujourd'hui, ce sont près de 11 000 Ivoiriens qui vivent encore dans des camps de réfugiés chez le voisin ghanéen parfois dans des conditions très difficiles. Selon SEM. John Dramani Mahama, de meilleures conditions de vie s'offrent à eux en Côte d'Ivoire.



Visite de M. Jean Yves Ledrian

Une solidarité d'action pour la lutte contre le terrorisme



Le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, a échangé le vendredi 29 avril 2016, au Palais présidentiel, avec le Ministre français de la Défense, M. Jean-Yves LE DRIAN.

A l'issue de la rencontre, M. Jean-Yves LE DRIAN a indiqué avoir évoqué avec le Chef de l'Etat, Chef suprême des Armées, Garant du respect des accords internationaux, les questions de sécurité. Il s'agit notamment, a-t-il précisé, de la lutte contre le terrorisme et des moyens à mettre en œuvre ensemble pour poursuivre ce combat pour nos "libertés"; de la collaboration et de l'action à mener pour la sécurité maritime et de l'augmentation des effectifs des Forces françaises à Abidjan (lesquels vont passer de 500 à 900 militaires dans le cadre

de la réorganisation de l'Armée française) afin que la base d'Abidjan soit une "vraie base opérationnelle avancée".

Le Ministre français de la Défense a, par ailleurs, ajouté que les discussions avec le Président Alassane OUATTARA ont aussi porté sur la "solidarité d'action" et la "bonne collaboration" qui existent entre la France et la Côte d'Ivoire. Pour terminer, M. Jean-Yves LE DRIAN s'est rendu le 30 avril 2016, à Grand-Bassam, sur le lieu de l'attaque terroriste du 13 mars 2016 pour rendre un hommage aux victimes.



CORÉE DU SUD

La Loi de Programmation Militaire à l'ordre du jour

Le Jeudi 19 mai 2016, le Ministre auprès du Président de la République, en charge de la Défense, M. Alain-Richard DONWAHI a reçu en audience SEM Park Yoon-June, Ambassadeur de la Corée du Sud en Côte d'Ivoire. Récemment accrédité en Côte d'Ivoire, l'Ambassadeur de Corée du Sud est venu présenter ses civilités au Ministre en charge de la Défense. Cette rencontre avait, en outre, pour objectif d'engager des discussions dans le cadre du renforcement de la coopération Côte d'Ivoire-Corée du Sud particulièrement dans le domaine de la Défense.

Au terme des discussions, les deux personnalités ont convenu d'identifier les espaces de collaboration, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi de programmation militaire et de l'Action de l'Etat en Mer. Aussi, une assistance de la Corée du Sud en matière d'équipements médicaux des Hôpitaux Militaires a-t-elle été évoquée. Enfin, les deux parties ont convenu de se rapprocher pour la conclusion d'un accord de coopération.



CHINE

La Côte d'Ivoire veut s'inspirer de l'industrie militaire de la Chine



Le 26 mai 2016, M. Alain-Richard DONWAHI a accordé une audience à SEM TANG WEIBIN, Ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire. Cette rencontre a porté sur la coopération Côte d'Ivoire-Chine dans le domaine de la Défense. A cet effet, il a été évoqué la nécessité d'une visite en Chine pour découvrir et s'inspirer de leur industrie militaire. Par ailleurs, il a été convenu d'une réunion de travail à l'effet d'étudier les différents axes de coopération possible.

CANADA



Un projet de «Call center» pour la gestion des crises

Le 28 mai 2016, le Ministre Alain-Richard DONWAHI a accordé une audience à SEM Patricia MC CULLAGH, Ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire. Il a été question de la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire, des attentats de Grand-Bassam et des axes de coopération possible entre les deux pays en matière de défense.

Au terme des échanges, la possibilité de renforcer la coopération militaire avec le Canada a été retenue, notamment au niveau de la mise en place d'un « call center » pour la gestion des crises.

ESPAGNE**Présentation du nouvel Ambassadeur**

Son excellence Ferranda Moran Caluo- Sotelo est le nouvel Ambassadeur d'Espagne en Côte d'Ivoire. Le 5 juillet 2016, il a été reçu en audience au cabinet du Ministre de la Défense. A cette rencontre, le représentant de l'Espagne en Côte d'Ivoire a présenté ses civilités au Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense.

FRANCE**L'Inspection générale du Ministère des Affaires Etrangères Français à la Défense**

Une audience a été accordée par le Ministre Alain-Richard DONWAHI, le 11 juillet 2016, à une délégation de l'Inspection générale du Ministère des Affaires Etrangères Français (MAEF) dans le cadre d'un audit de la coopération française en Côte d'Ivoire. Il est bon de noter qu'il s'agit de la seule visite de terrain organisée par l'Inspection générale du MAEF. Il a été question, lors de cette rencontre, de la remise à l'ordre du jour du dossier de l'Académie des Métiers de l'Air et de l'éventualité d'un partenariat pour l'équipement des Hôpitaux militaires et des services de santé.

ETATS-UNIS**Départ de son Excellence MC CULLEY**

Le 9 août 2016, l'Ambassadeur MC CULLEY a annoncé son départ définitif de la Côte d'Ivoire au Ministre Alain-Richard DONWAHI. Il en a profité pour présenter son Chargé d'affaires par intérim. SEM MC CULLEY a exprimé sa satisfaction pour le vote de la Loi de Programmation Militaire et salué son début d'application. Lors de cette rencontre, il a marqué l'importance d'établir un accord de coopération notamment pour préciser le statut des militaires américains membres de contingents déployés en Afrique, précisément dans le cadre de l'AFRICOM.

**ARABIE SAOUDITE****Coopération dans la lutte contre le terrorisme**

Le mardi 9 août 2016, une audience a été accordée à l'Ambassadeur d'Arabie Saoudite en Côte d'Ivoire, SEM Saoud Saad ALTHOBELAH. A cette occasion, il a transmis un courrier du Prince d'Arabie Saoudite et a envisagé des possibilités de coopération, portant sur la lutte contre le terrorisme, entre la Côte d'Ivoire et son pays.

Une réorganisation du Ministère de la Défense



Hall du Cabinet du Ministère de la Défense

pour une meilleure Gouvernance



Des restrictions pour un fonctionnement optimal du Ministère de la Défense

Dans le vaste programme de la mise en œuvre de la Loi de Programmation Militaire, il est apparu impérieux d'adapter l'organisation du Ministère de la Défense aux nouveaux objectifs. A cet effet, il a été mis en place un système permettant de :

- augmenter la flexibilité et la coordination entre les différents services ;
- favoriser la synergie entre les directions pour une mise en œuvre efficace de la Loi de Programmation Militaire (LPM) ;
- réduire le nombre de Directions ayant directement accès au Ministre et à son cabinet.

La nouvelle organisation vise à structurer efficacement les moyens existants et les ressources humaines disponibles. Elle privilégie une meilleure coordination des Directions en responsabilisant davantage les Directeurs.

La création des Directions Générales

Cette réorganisation a pour objectif de regrouper les anciennes directions qui étaient au nombre de neuf (9) en quatre (4) grandes chaînes fonctionnelles. Ces quatre nouvelles structures sont chargées du suivi, de la coordination et de l'animation des diverses fonctions transverses. Il s'agit de :

- **La Direction Générale de l'Administration** regroupant les Ressources Humaines, la Santé et l'Action Sociale des Armées, les Finances et la Législation Militaire ;
- **La Direction Générale des Affaires Logistiques et Techniques** regroupant le Génie et les Equipements Militaires, les Télécommunications et les Systèmes d'Information ;

- **La Direction Générale des Affaires Stratégiques** regroupant les Affaires Stratégiques et les Relations Internationales ainsi que la Planification et le Suivi ;

- **La Direction Générale du Renseignement Stratégique et de la Sécurité de la Défense** comprenant le Renseignement Stratégique et la Sécurité de la Défense.

La réorganisation du Cabinet

La réorganisation des structures du Cabinet vise à mettre en place les moyens de suivi et de soutien des grandes réformes, notamment des ressources humaines qualifiées, pour la mise en œuvre de la loi de programmation militaire, en liaison avec les nouvelles Directions Générales. L'innovation majeure est la création de deux postes de Directeurs de Cabinet Adjoints : l'un chargé de la coordination des conseillers techniques, l'autre chargé de la coordination des cellules spécialisées.

Les services rattachés

Ils restent inchangés. Il s'agit de :

- Inspection Générale des Armées (IGA)
- Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale (IGGN)
- Contrôle Général de l'Administration et des Finances de la Défense (CGAFD)
- Service Communication des Armées (SCA)
- Groupement Ministériel des Moyens Généraux (GMMG)
- Secrétariat Permanent de la Commission pour l'Interdiction des Armes Chimiques en Côte d'Ivoire (SPCIAC-CI)
- Atelier de la Marine Nationale (ATEMAN)



LA REDÉFINITION DES COMPOSANTES DES FORCES ARMÉES DE CÔTE D'IVOIRE (FACI).

Selon l'article 16 de la loi de juin 2016 portant organisation de la Défense et des Forces Armées de Côte d'Ivoire, la composante des formations de l'armée active s'articule comme suit :

■ La Gendarmerie Nationale

La Gendarmerie Territoriale
La Gendarmerie Mobile
Les Unités spécialisées

■ Les Armées

L'Armée de terre
L'Armée de l'air
La Marine Nationale

■ Les Forces Spéciales

■ Les Services Interarmées

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Le nouveau projet de loi **adopté** à l'**unanimité**



Le projet de loi portant organisation de la Défense et des Forces Armées de Côte d'Ivoire a été voté à l'unanimité des membres de la Commission de la Sécurité et de la Défense, le 3 juin 2016 à l'Assemblée Nationale.

L'émissaire du gouvernement, M. Alain-Richard Donwahi, par ailleurs Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense, s'est dit satisfait du vote en seconde lecture dudit projet de loi.

En effet, selon le Ministre chargé de la Défense, le projet de loi portant organisation de la Défense et des Forces Armées de Côte d'Ivoire avait été adopté par l'Assemblée nationale, le 9 Mars 2015.

Cependant elle n'avait pu être promulguée par le Président de la République, SEM. Alassane Ouattara, qui y a apporté de nouveaux amendements qui ont été pris en compte par les membres de la Commission «Sécurité et Défense». Il s'agit, au titre de la structure du document, du renvoi des mesures exceptionnelles (mobilisation générale, mise en garde, couvre-feu, état d'urgence, état de siège, état de guerre) en fin de loi, au chapitre V du titre II intitulé « *mesure de sauvegarde* » ; l'accent devant être mis sur le caractère protecteur et pacificateur des forces armées et non sur leur mission de sauvegarde.

Par ailleurs, s'agissant des responsabilités à l'échelon national, l'émissaire du gouvernement a soutenu que les amendements faits par le Président de la République vont permettre un « ajustement de l'organisation territoriale à la stratégie de sécurité nationale ». Outre cela, ce projet de loi propose entre autre la mise en œuvre des conditions de la mobilisation générale avec les dispositions de la loi n° 2000-513 du 1^{er} août 2000 portant constitution de la République de Côte d'Ivoire ; l'institution des commandements militaires régionaux de défense. Il faut

indiquer que le projet de loi portant organisation de la défense et des forces armées de Côte d'Ivoire va permettre de faire évoluer certaines dispositions de la loi n° 61- 209 du 12 juin 1961, qui était, depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire, l'un des textes majeurs qui régissait les forces armées de Côte d'Ivoire, pour les adapter aux

contingences actuelles et aux évolutions futures dans les principaux domaines de l'organisation de la défense, des Armées et de la Gendarmerie Nationale.

L'accent doit être mis sur le caractère protecteur et pacificateur des forces armées

Source : CICAN

<http://www.assnat.ci/assembleenationale>

L'Inspection Générale des Armées fonctionnelle

Le Général DETOH LETHO installé

Après 10 ans de léthargie, l'Inspection Générale des Armées reprend du service. La double cérémonie de prise de fonction et d'installation de l'Inspecteur Général des Armées, le Général de Brigade Firmin Detoh Lotho, s'est déroulée en présence de M. Alain-Richard Donwahi, Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense, le mardi 26 juillet 2016 dans les locaux de la structure au Plateau. Il sera assisté dans ses nouvelles fonctions par le Médecin Général de Brigade Kouamé Akissi, Inspecteur des services et des Inspecteurs Terre, Mer, Air.

Le Général Firmin Detoh Letho a promis d'importantes réformes pour la remise à niveau de l'Inspection générale des Armées, « un chantier resté pratiquement vierge », selon lui. Il s'est engagé à hisser ce service au rang des acteurs majeurs de la modernisation des Armées. Ce, « en poursuivant les chantiers déjà engagés. Il a évoqué également le renforcement de la coopération entre les structures analogues des autres pays. Le Général Detoh Letho a, par ailleurs, dit toute sa gratitude au Président de la République Alassane Ouattara pour la confiance placée en lui.

«La redynamisation des structures d'Inspection et de Contrôle dans le cadre de la Réforme du Secteur de la

Sécurité, demeure une priorité pour le Chef de l'Etat», a déclaré pour sa part le Ministre Alain-Richard Donwahi.

Il a rappelé les missions de l'Inspection Générale, rattachée au Ministère de la Défense, que sont entre autres la conduite, le contrôle et l'évaluation des capacités opérationnelles des Forces ;

la surveillance du respect des lois, règlements et instructions ministérielles ; la conduite des travaux de prospectives ; l'évaluation des risques et des menaces et la prescription de mesures pour y remédier.

« A cet effet, mon Général, votre contribution à l'amélioration de l'indice de gouvernance du secteur de la défense sera primordiale », a insisté M. Donwahi.

Le Général Firmin Detoh Letho est le 8^{ème} Inspecteur Général des Armées. Il succède à ce poste, après 10 années de vacances au Général de Brigade Bombet Denis..

L'Inspection Générale est chargée de la conduite, au contrôle, à l'évaluation des capacités opérationnelles des forces...



Intervention du Général DETOH LETHO, lors son installation, le 26 juillet 2016

Séance de travail
du cabinet ministériel

Les directives du Ministre Alain-Richard DONWAHI

Le lundi 11 avril 2016, s'est tenue la traditionnelle réunion de Cabinet du Ministère en présence de Monsieur le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense.

A l'entame de l'ordre de jour, c'est un Ministre déterminé à mener à bien sa mission qui a donné les grandes orientations de sa vision et la démarche à suivre à ses collaborateurs.

Le Ministre Alain-Richard Donwahi a annoncé d'entrée de jeu que **la réorganisation du Ministère de la Défense et des différents commandements a été conduite de façon participative avec les différents Etats-Majors pour faciliter sa mise en œuvre.**

Il s'est ensuite prononcé sur la nouvelle définition des tâches et la synergie d'actions entre les autres structures de commandement.

Cette organisation mise en place est un organigramme fonctionnel qui correspond aux missions du Ministère de la Défense. La création de deux postes de Directeurs de Cabinet répond à un souci d'efficacité par rapport au volume des actions à mener pour la mise en œuvre de la Loi de programmation militaire.

Aussi, s'est-il prononcé sur **le challenge de redonner à l'armée ivoirienne sa notoriété et sa respectabilité d'antan, une armée attachée aux valeurs morales de la République, respectueuse des droits de l'Homme et capable de participer au développement national.**

«La Défense n'est pas un Ministère facile. Il y a une réforme à mettre en œuvre : la Loi de Programmation Militaire. La mise en œuvre de cette loi est fondamentale. Il est alors important de



«La nouvelle orga

mettre en synergie tous les efforts pour l'atteinte de ces objectifs. La réorganisation du cadre institutionnel découlant de cette loi, est le canal par excellence pour y parvenir. Le cabinet est une équipe. Chacun en est un maillon. Chacun a son rôle pour un travail collégial.



«*l'organisation s'impose à nous*»

Nous n'aurons pas de temps morts en cinq ans, si nous travaillons bien. Les Ivoiriens attendent beaucoup de ce ministère.

Notre objectif est de redorer l'image des forces armées de Côte d'Ivoire, et le changement doit se faire depuis le sommet». s'est-il exprimé.

Débuté à 10H00, le Ministre a clos la séance à 11h00 en saluant l'engagement de ses collaborateurs à l'accompagner dans cette noble aventure et a affirmé que « même s'il est toujours difficile de réformer l'existant ou de changer les mentalités, la nouvelle organisation mise en place s'impose à tous pour accomplir cette mission en toute efficacité. ».



Protection des côtes maritimes

La Défense à la recherche de nouvelles solutions

Devant un parterre de personnalités dont le Ministre chargé de la Défense, M. Alain-Richard Donwahi, les Ambassadeurs de France et du Royaume de Belgique, les Hauts gradés de la Marine, la Compagnie aérienne a présenté son nouveau produit : un hélicoptère de dernière génération de type Puma. S'il était acquis, cet appareil renforcerait considérablement les capacités opérationnelles des Forces Armées de Côte d'Ivoire. Cet aéronef de 18 places pourrait aussi aider au secours des personnes en détresse ou apporter une assistance aux navires en difficulté et lutter contre la pollution et la piraterie en mer.

Suite à la présentation des performances de cet engin, dans la salle de conférence de la base navale d'Abidjan, un vol a été effectué au-dessus du plan d'eau lagunaire d'Abidjan.

C'est avec satisfaction que les passagers de ce vol ont marqué leur souhait de posséder dans l'avenir ce type d'engin pour une protection efficace des côtes maritimes ivoiriennes.

Il est bon de noter que cet appareil peut également être utilisé de nuit grâce à un système infra rouge.





Le Ministre d'Etat et de la Défense de la République de Guinée saluant son homologue, M. Alain-Richard Donwahi, Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense

Un accord technique pour prévenir et traquer les terroristes

A l'invitation du Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense de la République de Côte d'Ivoire, Monsieur Alain-Richard DONWAHI, le Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale de Guinée s'est rendu à Abidjan pour une séance de travail. Chaque Ministre a conduit une délégation d'experts, au cours de cette réunion qui s'est tenue le 30 mai 2016, à Abidjan.

Cette rencontre a eu pour objectif de rétablir un projet d'accord de coopération militaire et technique entre la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Les échanges ont, entre autres, porté sur :

- Les projets de coopération militaire entre les deux pays ;
- Le renseignement extérieur ;
- L'action de l'Etat en Mer ;
- La sécurisation de la frontière commune ;
- L'expérience de la Côte d'Ivoire en matière de Réforme du Secteur de la Sécurité.

Après un examen du projet proposé par les Ministres ivoirien et guinéen, les experts des deux (2) pays ont élaboré un document consensuel, qui s'articule autour de la création d'un comité mixte de protection des frontières communes et de veille anti-terroriste.

Les deux ministres ont insisté sur le besoin d'agir ensemble, pour faire face aux menaces sécuritaires de la sous-région.

A la clôture des travaux, le Ministre d'Etat et de la Défense de la République de Guinée a affirmé que *«les conditions seront renforcées pour une meilleure circulation des informations entre nos services, nos deux pays et dans l'ère CEDEAO pour prévenir et traquer les criminels et les terroristes. La Côte d'Ivoire et la Guinée ont les mêmes préoccupations sécuritaires liées au terrorisme, à la sûreté et à la sécurité maritime. Une bonne coopération dans ces différents domaines, à travers la mise en œuvre des recommandations qui viennent d'être exposées, permettra de faire de réels progrès face à ce défi»*.

CellCom

Perfectionnement des cadres des Forces Armées de Côte d'Ivoire

Un programme militaire Américain au bénéfice des officiers Ivoiriens

Dans le cadre du Programme Militaire Américain pour l'Afrique (AFRICOM), les Inspecteurs et Contrôleurs du Ministère de la Défense ont bénéficié d'une formation, du 19 au 23 septembre à la salle de conférence du Fonds de Prévoyance Militaire, au Groupement Ministériel des Moyens Généraux (GMMG).

Fruit d'un partenariat entre le Ministère de la Défense et le Département américain de la Défense à travers le Commandement Militaire Américain pour l'Afrique (AFRICOM),

« Si l'autorité se confère par le grade et l'aptitude à commander, l'instruction en est le vecteur » a indiqué M. Alain-Richard Donwahi qui entend donner une autre image des fonctions d'Inspecteurs et de Contrôleurs du

Si l'autorité se confère par le grade et l'aptitude à commander, l'instruction en est le vecteur



Photo de famille

cette formation dispensée par des experts américains, vise le renforcement des capacités de 32 participants, Officiers généraux et Officiers supérieurs.

La cérémonie d'ouverture de cette formation, la 2^{ème} du genre après celle de janvier 2016, a été présidée par le Ministre chargé de la Défense, M. Alain-Richard DONWAHI pour qui les services d'inspection et de contrôle sont les piliers de la gouvernance du Ministère de la Défense.

Au cours de cette rencontre, le Général de Brigade Firmin DETOH LETHO, Inspecteur Général des Armées a traduit sa reconnaissance au Ministre chargé de la Défense M. Alain-Richard DONWAHI pour avoir fait de la formation des cadres, sa priorité. D'où, cette session à laquelle prennent part ces officiers généraux et officiers supérieurs.

Ministère de la Défense. Poursuivant, le Ministre chargé de la Défense a salué l'appui inestimable que le programme AFRICOM apporte à notre pays, par le perfectionnement des cadres des Armées et de la Gendarmerie dans différents domaines sécuritaires.

Sur les modules qui ont durant les quatre (4) jours qu'ont duré les travaux, on cite entre autres : l'histoire de l'Inspection Générale ; les mesures d'Inspection Générale; les catégories d'inspections et les programmes d'inspection organisationnelle.

SCA

Le Grand Rapport du Groupement Ministériel des Moyens Généraux (GMMG)



L'historique du Grand Rapport du GMMG

Le Grand Rapport fait partie des traditions du Groupement Ministériel des Moyens Généraux (GMMG), comme c'est le cas de plusieurs autres unités. Depuis le mois de janvier 2012, le Ministre chargé de la Défense a décidé de le présider. Cette cérémonie se déroule en trois (3) parties à savoir : les honneurs militaires, les interventions du Chef de corps et du Ministre en charge de la Défense et, enfin, un défilé des troupes à pieds. Les sujets évoqués sont **l'actualité sur la vie en caserne, la situation sécuritaire, les consignes générales et particulières, enfin, les projets sur l'Armée en général et le GMMG en particulier.**

L'objectif du Grand Rapport

C'est une tribune d'échanges entre le Chef de corps et le personnel civil et militaire du GMMG. Le Grand Rapport est également une occasion de retrouvailles de toutes les composantes du groupement.

Aujourd'hui, il est un espace de communion entre le Ministre chargé de la Défense et l'ensemble des personnels du GMMG.

Les périodes de Grand Rapport

Le Grand Rapport était mensuel et se tenait le premier lundi de chaque mois. Il est devenu bimensuel depuis janvier 2016. A cet effet, le Chef de commandement du GMMG a apporté une innovation : la proclamation des résultats et la remise de prix des classés 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}

du concours d'hygiène et de l'environnement au niveau du GMMG.

Le Groupement Ministériel des Moyens Généraux (GMMG) est le lieu abritant le Ministère de la Défense. Il est dirigé par le colonel BOBLE Lambert.

MD

A l'occasion du GRAND-RAPPORT du lundi 9 Mai 2016, les honneurs militaires ont été rendu au Ministre Alain-Richard Donwahi, Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense par 4 sections . La 1^{ère} section CIE (23 éléments), la 2^{ème} Section CIE/CDT (23 éléments), la 3^{ème} Section EGS (23 éléments) et la 4^{ème} Section STAGIAIRES CS2/ARCHIVES ET DOCUMENTATION (23 éléments).

C'est le premier GRAND-RAPPORT organisé depuis la prise de fonction du Ministre. Lors de cette cérémonie conviviale, le Colonel BOBLE Lambert (Commandant le Groupement Ministériel des Moyens Généraux) a décerné trois prix d'excellence du concours d'hygiène et de l'environnement.

Le Cabinet du Ministre a obtenu le 3^{ème} prix.

Prise de commandement à l'EMPT

Le Lieutenant-Colonel Tchoumé fait Chef de corps

Officiers, Sous-Officiers, Militaires du Rang de l'Ecole Militaire Préparatoire Technique de Bingerville, de par le Président de la République, *vous reconnaitrez désormais pour Chef, le Lieutenant-Colonel Tchoumé Hervé, ici présent, et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera ; pour le bien du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois et le succès des armes de la Côte d'Ivoire.*



C'est par cette formule sacramentale que le Général de Division Touré Sékou, confirme la prise de commandement effective du Lieutenant-Colonel Tchoumé en tant que 16^{ème} Chef de corps de l'EMPT en remplacement du Colonel Soro Kodan nommé Directeur des Systèmes de Télécommunication et Informatique (DTSI) au Ministère de la Défense.

Ce jour-là, l'école est pavoisée aux drapeaux de pays africains pour marquer la coopération militaire au sein du prytanée. Il est 09h, ce mardi 20 septembre, et l'Ecole Militaire Préparatoire Technique de Bingerville (EMPT) s'apprête à célébrer la passation de commandement entre le Colonel Soro Kodan et le Lieutenant-Colonel Tchoumé Hervé.

Pour la circonstance, le Général de Division Touré Sékou, Chef d'Etat-Major Général Adjoint, Chargé des Opérations, représente, le Général de Corps d'Armée Soumaïla Bakayoko. Il est entouré d'autorités administratives, religieuses et traditionnelles de la commune de Bingerville.

« Je promets de faire mon possible pour que l'EMPT ai le plus fort taux de réussite aux futurs examens ». Plus qu'une allocution de prise de fonction, c'est une appropriation de la mission qui lui est assignée que vient de traduire le Chef de Corps entrant dans son ordre du jour n°1, s'inscrivant ainsi dans la logique d'excellence que caractérise l'EMPT, berceau privilégié d'où l'Armée Ivoirienne tire les futures graines devant servir à son rayonnement.

Ancien enfant de troupes de la 44^{ème} promotion, le Lieutenant-Colonel Tchoumé Hervé, s'est dit redevable à SEM. Alassane Ouattara et à la haute hiérarchie des Forces Armées pour la confiance placée en lui pour assurer la relève, non seulement, de l'Armée mais, également, de la Côte d'Ivoire toute entière.

Brodequins de marche de couleur noire martelant le sol au rythme de la musique des Forces Armées sur l'artère principale de l'école, c'est par un défilé de troupes à pieds que la cérémonie s'est achevée.

Source : BIPA

Des Généraux et officiers supérieurs de l'armée **en formation**



Une session de formation militaire de 30 Officiers généraux et supérieurs des Armées et de la Gendarmerie Nationale à l'enseignement militaire supérieur a été ouverte, le mercredi 22 juin 2016, à Abidjan. Elle visait le renforcement de leurs capacités, prévu dans le mode de fonctionnement de l'Institut d'Études Stratégiques et de Défense (IESD).

La présente session de formation a été initiée, en perspective de l'installation prochaine et définitive en Côte d'Ivoire, de l'Institut d'Études Stratégiques et de Défense (IESD). Les bénéficiaires de la formation vont aborder des thèmes variés tels que la planification tactique et opérationnelle, la lutte contre la criminalité, le terrorisme, les questions de renseignement stratégique d'anticipation et de veille et la communication en temps de crise.

Il s'agira donc de combler quantitativement et qualitativement le déficit en formation de haut niveau des officiers supérieurs (2^{ème} et 3^{ème} niveau de l'enseignement militaire supérieur), de conduire en phase expérimentale un programme de formation équilibrée entre l'Enseignement de l'École de guerre (Ems2) et les hautes études militaires (Ems3) en vue d'apporter une réponse concrète aux besoins spécifiques de l'Institution de Défense.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur de Cabinet du Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense, M. Jean-Paul Malan, du Général de Brigade Détoh Létho, représentant le Chef d'Etat-major Général des armées Soumaïla Bakayoko, et du Général de Brigade Kouakou Nicolas, représentant le Général de corps d'armées, Commandant supérieur de la Gendarmerie Nationale, Kouassi Gervais et le Général Gilles Rouby, Directeur général de Themis.



Photo de famille



Les participants se familiarisent avec le programme

Partenariat IESD / IHEDN

Pour une équivalence des diplômes

La création de l'Institut d'Etudes Stratégiques et de Défense (IESD) de haut niveau ivoirien, se réfère au Traité instituant un partenariat de défense entre la République Française et la République de Côte d'Ivoire, signé à Paris le 26 janvier 2012 et qui prévoit, non seulement, des échanges de vues sur les menaces et les moyens d'y faire face, mais, également, la formation des hauts cadres militaires et civils.

Cette structure s'inscrit pleinement, dans la Stratégie Nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité en son volet « Défense ».



Photo de famille de la délégation ivoirienne et des responsables de l'IHEDN

Organisée du 9 au 18 juillet 2016, la visite de la délégation ivoirienne conduite par M Anoma KANIE Léandre avait pour objectif d'appréhender au mieux, le fonctionnement de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et de s'imprégner de son expérience en vue du montage d'une session internationale de formation de type FICA (Forum International sur le Continent Africain), en liaison avec la Direction de la Coopération et de la sécurité de la Défense (DCSD)

Pour la délégation ivoirienne, il était question d'entrevoir un système d'équivalence de diplômes délivrés par l'IESD avec l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et la Direction de l'Enseignement Militaire Supérieur (DEMS).

Plusieurs rencontres ont marqué cette visite :

- La réunion introductive avec le Directeur de l'IHEDN, le Général Bernard de COURREGES d'USTOU ;
- La Réunion avec le CHEM (Centre des Hautes Etudes Militaires) ;
- La réunion avec l'IRSEM (Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire, Think thank du Ministère de la Défense française ;
- La réunion avec la DEMS (Direction de l'Enseignement Militaire Supérieur).

A l'issue de ces différentes rencontres, le Général De COURREGES et son équipe de direction ont identifié les différents types de coopérations envisageables.

Les pistes de partenariats

- **Coopération IESD-DEMS sur la formation** : cette coopération pourra prendre la forme de certification ; une convention de 2 ou 3 ans pourra être signée avec un plan de collaboration en réponse à des besoins définis, notamment la mise sur pied de scolarités SRO sur un modèle proche de l'ESG et du CHEM (10 mois dès la rentrée 2017) ;
- **Coopération IESD- IHEDN pour la SIRS** : pour la préparation de la session de novembre 2016, échanges à distance sur un projet de programmes pour ladite session ;
- **Coopération IESD-Revue de Défense Nationale** : un abonnement à la Revue de Défense Nationale (RDN) et la création d'une revue de Défense Nationale Ivoirienne à vocation internationale ;
- **Coopération IESD-IRSEM** : aide à l'accès aux principales bases de données sur Internet.

Remise d'un système d'interconnexion entre la Gendarmerie et les Armées



Dans le cadre de la mise en place de son plan d'action national de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibre, la Commission Nationale de Lutte contre les Armes Légères et de Petit Calibre (ComNat-Alpc), s'est engagée à mettre en place un système d'interconnexion entre des escadrons de la Gendarmerie Nationale et des Armées de Côte d'Ivoire, conformément à la convention de la Cedeao sur les armes légères et de petit calibre.

A cet effet, des travaux d'installation du réseau d'interconnexion ont été effectués dans 14 escadrons de gendarmerie et des travaux en vue de la connexion des sites de l'État-Major des Armées. Ces travaux ont été réalisés à hauteur de 64 510 901 FCFA. En outre, du matériel informatique et des logiciels d'enregistrement et de suivi des armes ont été acquis avec l'appui financier de la Coopération allemande à travers le projet Giz.

Après trois années de formation et de suivi, la remise officielle de ce dispositif de sécurité a eu lieu, au Cabinet du Ministère de la Défense, le 23 juin.

M. Jean-Paul Malan, Directeur de cabinet, représentant le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense, s'est félicité de cette opération qui permet l'enregistrement et la gestion des mouvements d'armes. « *Aussi longtemps que la gestion et la traçabilité des armes et munitions utilisées par nos forces de l'ordre seront approximatives, la lutte contre la circulation illicite des armes sera vaine. L'insécurité et l'instabilité*

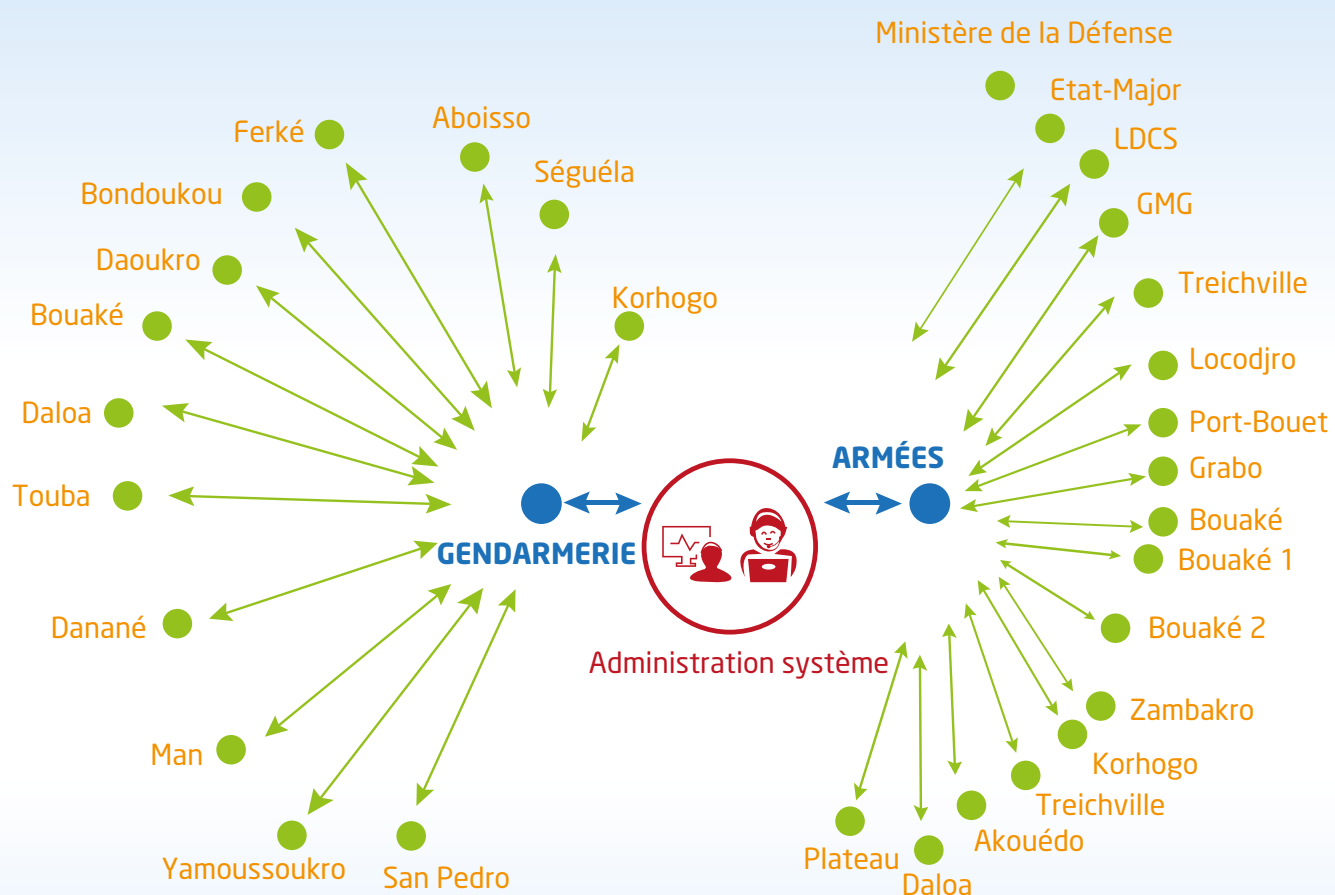
Aussi longtemps que la gestion et la traçabilité des armes et munitions utilisées par nos forces de l'ordre seront approximatives, la lutte contre la circulation illicite des armes sera vaine.

subséquente de nos populations et nos États seront une réalité avec laquelle nous serons obligés de composer », a-t-il indiqué.

Selon le Préfet hors-grade, Kouadio Yao, Président de la ComNat-Alpc, la crise post-électorale a laissé la plupart des sites de stockage d'armes et de munitions dans un état désastreux. Ces armureries ont été cassées et pillées. Conséquence, la détention illégale et la circulation illicite des Alpc demeurent une préoccupation permanente. Ce projet, démarré en 2014, a pour objectif la mise en place officielle du réseau d'interconnexion entre les différentes forces. Le coût global de ce programme s'élève à 120 910 057 Fcfa.

Selon le Dr Clauss Bernard, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, ce projet d'interconnexion qui a démarré depuis trois ans et qui a pris fin le 30 juin 2016, s'inscrit dans le cadre de la coopération ivoiro-allemande et vise à contribuer à l'émergence de la Côte d'Ivoire.

Système d'interconnexion entre la Gendarmerie et les Armées





MISSIONS

- Réformer profondément l'outil de défense par la prise en compte des ambitions de développement intégral et du rayonnement sous-régional et international.
- Mettre en cohérence les Forces Armées de Côte d'Ivoire avec le nouveau contexte géostratégique, les progrès technologiques et l'évolution sociale.



La professionnalisation de l'Armée en marche

La Côte d'Ivoire, après une crise profonde qui a dégradé son système de sécurité et de défense, s'est engagée dans une Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) qui a abouti, en septembre 2012, à l'adoption d'une Stratégie de Sécurité Nationale pour la période 2014-2024. Celle-ci précise, de façon cohérente, l'action des principaux acteurs intervenant dans la sécurité intérieure et extérieure. Elle affirme la primauté de la sécurité et la défense de la Nation sous ses multiples formes : la Sécurité humaine.

Pour ce qui est de la défense nationale, une Loi de Programmation Militaire (LPM) a été adoptée, le 5 Janvier 2016, pour la mise en œuvre de ces principales réformes. C'est une loi fondatrice qui vise à organiser de manière cohérente et moderne la Défense nationale.

Cette loi propose des actions et mesures concrètes. Elle comporte, d'une part, vingt (20) articles traitant, outre des dispositions générales, des mesures concernant la dynamique de la réforme et des mesures portant sur les dispositions finales, et d'autre part, une annexe qui montre la nécessité de disposer d'une loi de programmation militaire en Côte d'Ivoire pour faire face aux enjeux de la nouvelle stratégie de sécurité nationale en son volet Défense.

La loi de programmation militaire prend en compte la détermination des missions et des budgets des Forces Armées de Côte d'Ivoire, la réorganisation du commandement, la consolidation du cadre institutionnel et l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires.

Cette Loi de Programmation Militaire relève la part du budget consacré à l'investissement au détriment du fonctionnement. Ainsi, sur un budget de 2254 milliards de FCFA, 60 % soit 1453,6 de FCFA milliards sont destinés au fonctionnement et 40% soit 800 milliards de FCFA aux investissements.

Les 7 articulations de la LPM

1 La réorganisation territoriale

Les mesures de la LPM impliquent de prime abord la réorganisation territoriale.

Cette réorganisation territoriale exige la création de Deux (2) zones de défense interarmées de niveau stratégique (Nord et Sud), de Quatre (4) régions militaires pour l'armée de terre (Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Ouest, Nord-Est), de Deux (2) régions aériennes (avec 3 bases aériennes à Abidjan, Yamoussoukro et Bouaké), de Deux (2) régions maritimes (avec 3 bases à San Pedro, Abidjan et Adiaké) ainsi que le redéploiement de la Gendarmerie dans les quatre régions militaires avec Six (6) légions départementales et Cinq (5) légions mobiles.

2 La création de nouvelles unités-format des armées

La création de nouvelles unités-Format des Armées passe nécessairement par la détermination de la maquette générale des Armées et de la Gendarmerie Nationale, la création de 2 Bataillons de Génie avec chacun 2 Unités (combat et travaux), de 3 Bataillons d'infanterie projetables, d'un Bataillon spécialisé avec une unité d'intervention par armée, d'un bataillon de Para Commando, d'un bataillon blindé à 3 escadrons, d'un bataillon d'artillerie, d'un bataillon logistique, d'un bataillon de renseignement interarmées.

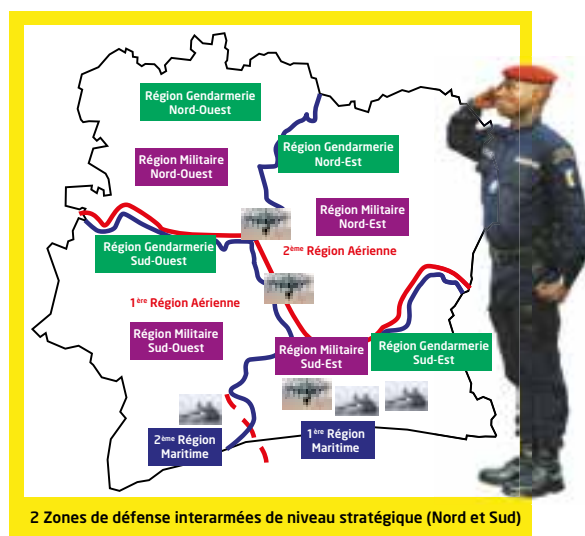
3 La réorganisation des structures

Les nouvelles mesures de la LPM exigent la réorganisation des structures notamment la création du Corps des contrôleurs pour renforcer le Contrôle Général de l'Administration et de la Défense, le renforcement de l'Inspection générale des Armées et de l'Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale, la redynamisation des structures de l'Etat-major et du Commandement supérieur de la Gendarmerie Nationale, l'institution de postes de Conseillers de Défense auprès de Ministères stratégiques, des Préfets de région et d'Entreprises d'importance vitale, la mise en place de la Direction Générale du Renseignement Stratégique et de la Sécurité de la Défense, le renforcement du Bureau de Renseignement Militaire, la création de synergie optimale entre la Gendarmerie et les services de la Police Nationale.

4 La réforme du cadre institutionnel

Cette mesure de la LPM consiste à passer en revue le cadre institutionnel, autrement dit, le dispositif législatif et réglementaire en matière d'organisation.

Alors un projet de loi permettra la réorganisation et la



modernisation de la Gendarmerie en mettant un accent sur le recrutement du personnel féminin.

Un projet de nouveau Code Maritime sera adopté en remplacement du Code de la marine marchande de 1961.

Il sera institué de nouveaux textes réglementaires relatifs à l'organisation de la recherche et du sauvetage maritimes.

En outre, il sera rétabli les responsabilités hiérarchiques ; créé des instances officielles de dialogue et de concertation par catégorie ; réaffirmé le rôle du Conseil Supérieur de Défense de niveau présidentiel et du comité de coordination de Défense au niveau ministériel ; renforcé le Contrôle Général en confortant les missions du corps des contrôleurs des Armées ; envisagé l'évolution du tribunal militaire, d'une juridiction d'exception vers la création de chambres militaires auprès du tribunal civil ; renforcé les capacités des experts militaires, officiers de liaison auprès des entités institutionnelles qui n'en possèdent pas.

Attributions de certaines structures internes au Ministère

- **La Direction des Finances** du ministère prend à sa charge tous les aspects de la technique financière (mise en place des crédits, centralisation des besoins, suivi des engagements centralisés)
- **La Direction Logistique de l'EMGA** prend à sa charge les études d'acquisition et la réalisation des équipements majeurs (évaluation des besoins, passation des marchés, attribution, suivi des dotations...)
- **Les Chefs de corps** (bataillons et équivalents) ont une délégation annuelle de crédits jusqu'à 5 millions de francs pour la réalisation des petits équipements.
- **Le Contrôle Général** traite du contrôle de l'opportunité des dépenses.
- **Le Commissariat aux Armées** traite du contrôle de la régularité des dépenses.
- **Les Etats-majors d'armée** reçoivent un budget annuel correspondant à la planification relative au fonctionnement et à l'entraînement de leurs unités subordonnées, approuvé par leur autorité hiérarchique, à l'issue d'un dialogue de commandement spécifique.
- **Le bureau Budget** de l'EMGA tient le tableau de bord financier et de gestion des forces en complément de ses autres attributions.

continueront d'augmenter jusqu'à ce que le ratio d'un (1) gendarme pour mille (1 000) habitants soit réalisé. Cette action vise à ramener les Armées à des effectifs adaptés aux exigences opérationnelles et à les doter de matériels renouvelés ou remis à neuf qui seront entretenus de façon régulière et responsable. Les chefs sont responsables de l'entretien du matériel mis à leur disposition.

A- La réduction des effectifs

Il s'agit de l'optimisation et la réorganisation des ressources humaines. En effet, les effectifs des 3 Armées (Terre, Mer, Air) devront correspondre aux besoins en ressources humaines strictement nécessaires pour équiper les unités, États-majors, Écoles et Services, soit un effectif de 20 000 hommes en 2020.

En outre, les effectifs des Armées et de la Gendarmerie Nationale inscrits au budget du Ministère chargé de la Défense sont réalisés selon le graphique ci-après.

B- Le recrutement

Une structure ad-hoc « recrutement » de l'EMGA devra préciser, chaque année, la répartition quantitative et qualitative des postes à pourvoir par catégorie et par Armée.

Ce recrutement sera mixte avec un objectif de féminisation fixé à 20% des effectifs globaux pour 2020. Les quotas correspondants seront diffusés par des directives ministérielles. Le recrutement par catégorie répondra à des normes de sélection, physiques et intellectuelles.



La promotion par le rang et la sélection interne seront toujours d'actualité pour conserver aux Armées leur tradition « d'ascenseur social ».

7 Budget

C- Programme d'incitation au départ volontaire

Cette mesure d'incitation au départ volontaire vise le rajeunissement des effectifs, le respect de la pyramide des grades, le maintien du flux de recrutement complémentaire. L'effectif programmé pour le départ volontaire sur la période 2017-2020 de 4 400 militaires toutes catégories confondues, à raison de 1 100 par an, à compter de 2017. Elle prendra en compte l'octroi d'un pécule de départ, déterminé par grade et par ancienneté de service, les stages de qualification et d'aide à la reconversion professionnelle, des transferts internes entre corps habillés susceptibles de recrutement.

D- Réorganisation de la gestion des carrières militaires

Les mesures de réorganisation de la gestion des carrières militaires concernent :

le retour à l'orthodoxie dans le commandement et les comportements, la suppression de l'âge unique de départ à la retraite à 55 ans du soldat jusqu'au grade de commandant, la réintroduction des limites d'âge par grade, le contrôle régulier de la valeur physique (COVAPI) et de l'aptitude médicale, l'organisation du profil de carrière par catégorie, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la création d'une agence nationale pour la reconversion des militaires, les besoins du renforcement du dispositif de formation du personnel militaire, les études appropriées pour la création d'un réseau d'écoles du niveau stratégique.

Le montant cumulé de la mise en œuvre de la Loi de Programmation Militaire de 2016 à 2020 s'élève à deux mille deux cent cinquante trois milliards (2253 milliards de F CFA). Voir tableau

269 milliards de FCFA en infrastructures

105 milliards de FCFA en matériel roulant

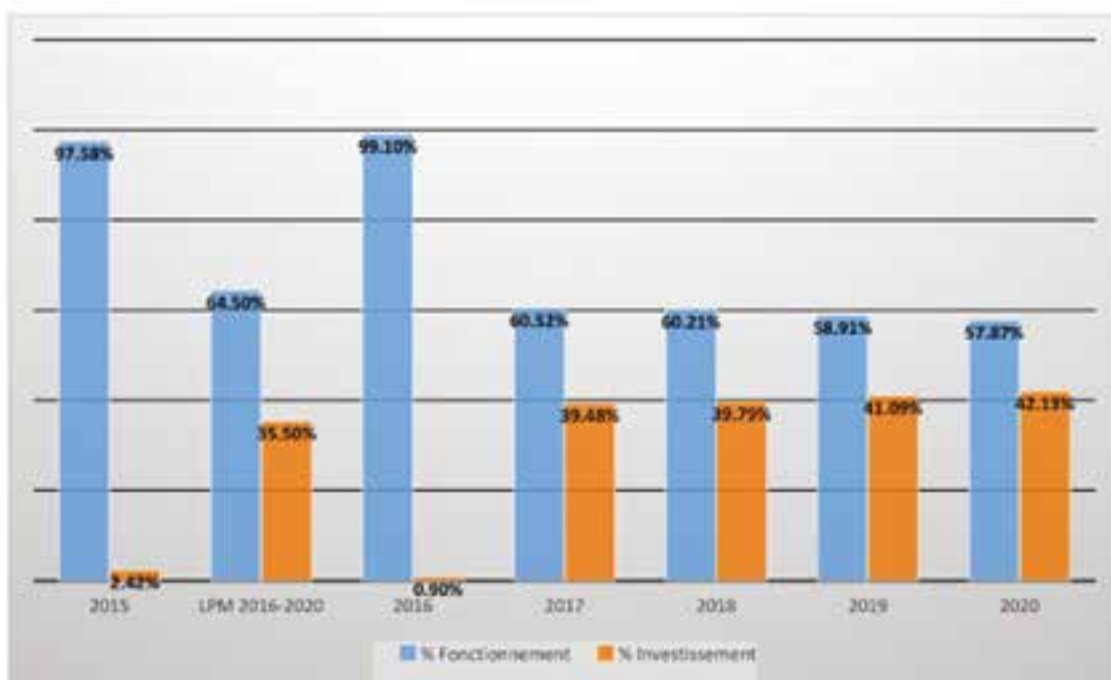
149 milliards de FCFA en aéronefs et embarcations

36 milliards de FCFA en matériel informatique et moyens de transmission

114 milliards de FCFA en autres équipements

44 milliards de FCFA en armement

Graphique : Répartition du budget en fonctionnement et investissements



Source : Loi de Programmation Militaire 2016-2020

Séminaire sur la loi de programmation militaire

Les officiers s'approprient la LPM



Photo d'archives à titre d'illustration

La Loi de Programmation Militaire (LPM), adoptée le 5 Janvier 2016, doit être comprise et endossée par les Forces Armées. Un atelier a été organisé à cet effet. Cet atelier vise l'identification des actions à mener en vue d'une meilleure programmation des activités concourant à une mise en œuvre optimale de ladite Loi. Au cours de cet atelier, des groupes de travail thématiques ont été constitués autour de cinq (5) points : **Ressources Humaines ; Infrastructures ; Equipement (Armement et HCCA), Organisation et Financement**

Des chronogrammes ont été déclinés en vue de la réalisation des actions contenues dans la LPM.

L'objectif visé par cet atelier est de permettre aux Forces Armées, une meilleure appropriation pour une mise en œuvre optimale de la Loi de Programmation Militaire.

A l'issue des travaux, les groupes de travail ont produit des matrices d'actions sectorielles spécifiques à la Loi de programmation militaire, à réaliser en 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020. Ces matrices devront être renforcées pour une mise en œuvre optimale.

A l'issue des groupes de travail le Ministère a projeté de faire des campagnes de sensibilisations et d'informations dans les unités et bataillons. Il s'agira aussi de sensibiliser les chefs d'unités dans le cadre de la déflation des effectifs et les perspectives de reconversion.

La LPM est le résultat de courageuses réformes entreprises après les différentes crises par le Gouvernement et l'Assemblée nationale pour la modernisation des Armées et de la Gendarmerie nationale.

Elle n'a pas vocation à régler toutes les préoccupations soulevées, mais vise à mettre en place le socle indispensable sur lequel seront bâties, étape par étape, les nouvelles Forces de Défense et de Sécurité.

Le succès de cette loi (c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires, les performances de l'institution militaire et la survie du processus de la LPM) dépendra de ce que les militaires eux-mêmes en feront.





Amélioration des conditions de vie du personnel des Armées

Les casernes militaires font peau neuve.

Les quatre (4) régions militaires et les légions de gendarmerie sont en cours de réhabilitation. Le coût total du programme est d'environ 4,5 milliards de F CFA. Dans le cadre de la Loi de programmation militaire (LPM), un vaste projet de réhabilitation et d'équipement d'urgence des casernes (Armée et Gendarmerie) a été initié sur instruction du Chef de l'Etat, SEM. Alassane Ouattara.

Le 3 août 2016, M. Alain-Richard Donwahi, Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense est allé s'enquérir de l'état d'avancement des travaux qui ont débuté depuis dix jours (10) de façon simultanée sur tout le territoire national.

Tour à tour, accompagné du Chef d'Etat Major Général des Armées Soumaïla BAKAYOKO et du Commandant Supérieur de la Gendarmerie KOUASSI Kouakou Gervais, le Ministre a visité les chantiers à la Gendarmerie d'Agban, à Akouédo ancien camp, au Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM) de l'Indénié et l'Etat-Major Général des Armées au Plateau.

Avant de construire de nouveaux camps prévus par la Loi de programmation militaire, il est important de faire une réhabilitation pour l'amélioration des conditions de vie et le mieux-être des soldats.





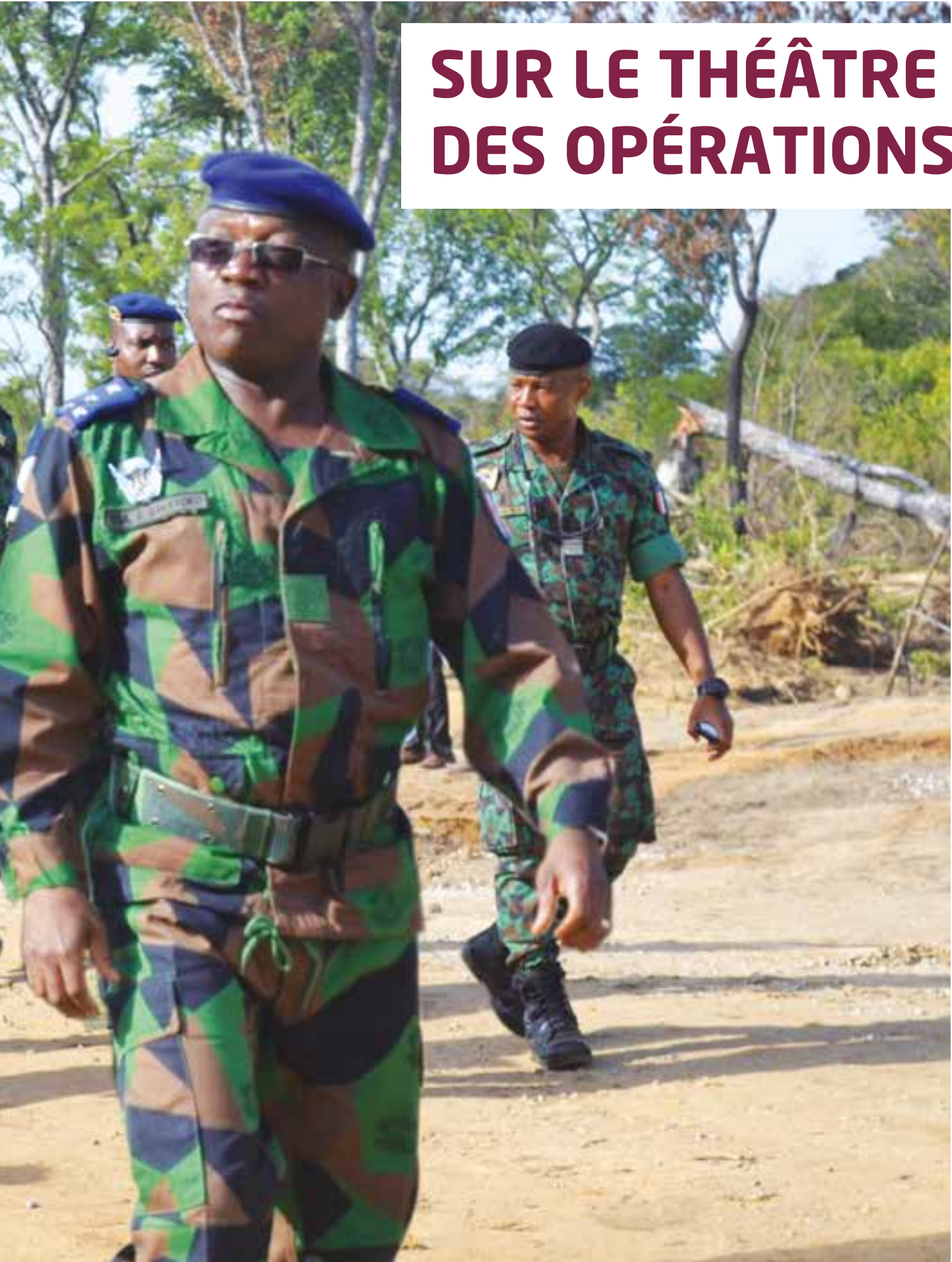
une exigence de la LPM





Le Chef d'Etat Major Général des Armées Soumaïla BAKAYOKO sur le théâtre des opérations

SUR LE THÉÂTRE DES OPÉRATIONS



Sauvetage en cas d'attaque terroriste

Une nouvelle corde à l'arc du pompier

Unité d'élite des Forces Armées de Côte d'Ivoire, les Sapeurs Pompiers Militaires aux ordres du Colonel Issa Sakho, multiplie les actions de sauvetage tant dans la capitale économique qu'à l'intérieur du pays. Ce corps, s'est, au fil des années, porté comme le garant de l'identité du vrai soldat et de sa mission de protéger les biens et les personnes. De par sa proximité avec la population, le pompier fait office de figure de proue de l'Armée ivoirienne avec exactement 3 583 interventions au premier trimestre de l'année 2016, soit une moyenne de 36 sorties par jour.



Colonel Issa Sakho

Sauvetage de naufragés, lutte contre les feux, assistance aux victimes d'éboulement et accidentés, capture de sauriens... autant de missions dédiées aux "soldats du feu" et ce, 24h/24.

Le 13 mars 2016, des hommes armés viennent de tirer à balles réelles sur les populations venues se détendre sur les plages de la cité balnéaire de Grand-Bassam.

Le feu vert est donné par le Comité Inter-ministériel de Lutte Anti-terroriste (CILAT) pour que l'assaut soit mené contre les terroristes. Aux côtés de tous les corps composant la cellule de lutte anti-terroriste, les «hommes en bleu» sont en première ligne. En collaboration avec toutes les structures sanitaires, ils prodiguent les premiers soins aux victimes avant leurs évacuations dans des structures médicales appropriées. Face à cette nouvelle forme de

guerre (guerre asymétrique) qui s'impose au monde entier, le pompier militaire ivoirien répond présent.

En hauteur, sur terre, comme dans l'eau, le pompier ivoirien s'est forgé une réputation de sauveur d'hommes.

Le Groupement des Sapeurs Pompiers Militaires se tient à la disposition des populations vivant sur toute l'étendue du territoire ivoirien, chaque jour et 24h/24 à travers les numéros d'urgences, ils sont à l'écoute des populations en détresse.

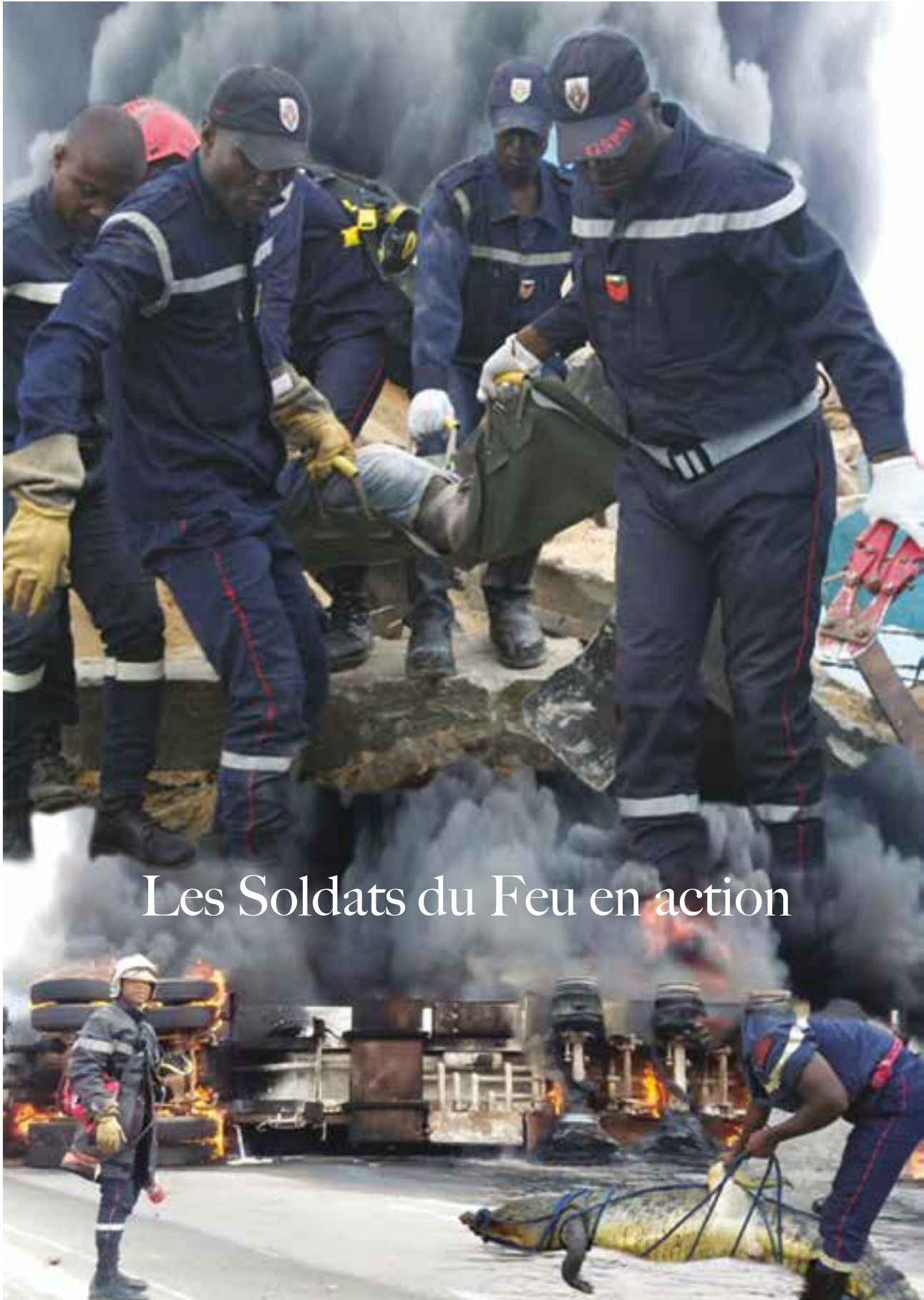
"Vaincre ou périr", chaque jour comme une obsession, cette maxime trotte dans les têtes de ces hommes et femmes qui bravent toutes formes de difficultés pour sauver des vies et cela, au péril de la leur.

Capitaine Cécile Arnold Paha.



Les numéros d'urgences

180 | 01 80 13 28 | 03 01 90 94



Les Soldats du Feu en action

La Frontière nord balisée

Déployée depuis le 26 juin 2015, avec un effectif de 627 hommes dont 302 éléments des Forces Armées, 121 gendarmes, 91 policiers et 70 éléments des Forces Spéciales, l'opération "Bordure de Protection", en plus de favoriser la libre circulation des biens et des personnes dans la zone Nord de la Côte d'Ivoire, est le premier rempart des Forces de Sécurité et de Défense (FSD) dans la lutte contre le terrorisme. Cette barrière protectrice en amont s'est avérée, au fil du temps une muraille infranchissable, réduisant considérablement la porosité des frontières Nord du pays et les risques d'attaques terroristes.



Opération
"Bordure de
protection"

Suite aux attaques djihadistes dans le Sud du Mali, précisément à Misseni et Fakola, dans la nuit du 09 au 10 juin 2015, le ministère de la Défense sur autorisation du Conseil National de Sécurité a décidé de mettre sur pied une mission de longue durée avec pour mandat de ramener le calme et la sérénité dans le Nord du pays. Très vite, le Centre Opérationnel Interarmées monte une opération tactique de l'envergure d'un Groupement Tactique Interarmées (GTIA).

Cette expédition baptisée "Bordure de Protection" engage des hommes et femmes en armes qui se relèvent à intervalle de trois (03) mois aux frontières Nord de la Côte d'Ivoire. Elle vise à contrôler le quadrilatère DEBETE - KOUTO - OUANGOLODOUGOU - LALERABA avec effort sur les frontières Ivoirio-malienne et Ivoirio-burkinabé.

Aux dernières nouvelles, la collaboration est parfaite entre les différentes forces présentes sur le terrain à savoir,

les Armées, la Gendarmerie nationale, la Police Nationale et les Forces maliennes dans le cadre des manœuvres conjointes issues de l'opération "Binkadi".

CellCom



Coopération Inter armées Côte d'Ivoire / France

Les techniques de combats à mains nues enseignées aux soldats ivoiriens

Cette formation s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles et de la coopération militaire.

Durant trois semaines, les militaires issus des Armées et de la gendarmerie nationale ont été mis à rude contribution à travers des exercices de tractions, des parcours chronométrés avec des ateliers (sauts, pompes, ramper, flexion de jambes et abdominaux), des assauts en boxe (pieds/poings).

Efficacité, combativité et rusticité. Voici les vertus inculquées à seize (16) militaires et gendarmes ivoiriens pendant vingt et un (21) jours au Camp français de Port-Bouët.

Cette formation était particulièrement axée sur les techniques à mains nues, les techniques avec bâton de défense télescopique, les attitudes et des ripostes opérationnelles, la pédagogie et la participation à un parcours synthèse.

« C'est une formation qui exige un état d'esprit de conquérant et des dispositions particulières. Les Tior requièrent Efficacité-Combativité-Rusticité », a tenu à préciser le Colonel Kuntz. Avant de rappeler que l'objectif à terme est de favoriser l'accroissement du nombre de

pratiquants des Tior en mettant en place dans la formation du soldat de toutes les Armées, la pratiques des sports de combat, pour le physique, la technique, la confiance en soi et la rusticité du combattant.

Sur les 33 candidats au départ du stage, seulement 16 ont reçu le brevet des techniques d'interventions opérationnelles rapprochées (Tior) sous le regard approbateur et fier des Commandants d'unités opérationnelles d'Abidjan.

La remise de brevets de monitorat aux techniques d'interventions opérationnelles rapprochées (Tior) a eu lieu, le vendredi 09 août, au camp français de Port-Bouët en présence du Commandant des Forces françaises en Côte d'Ivoire, le colonel Jean Luc Kuntz et des commandants d'unités opérationnelles des Armées et de la Gendarmerie Nationale.

Pour rappel, les Forces françaises en Côte d'Ivoire assurent la formation continue et le renforcement des capacités des personnels de la Gendarmerie Nationale et des Armées dans le cadre de leur montée en puissance à travers des Détachements d'Instruction Opérationnels (DIO), des Détachements d'Instruction Techniques (DIT) et des Détachements d'Instruction Lagunaires (DIL).



Crédit photo : @Etat-major FR

La promotion du genre

un acquis



La gente féminine dans les rangs de la Gendarmerie Nationale



La Réforme du Secteur de la Sécurité a fortement accéléré le processus d'intégration du genre dans la Gendarmerie Nationale. Ainsi, la gente féminine est représentée dans la plupart de toutes les sorties de promotions des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI).

En effet, le 7 juin 2016, ce sont 398 élèves Sous-officiers dont 18 jeunes filles de la promotion 2015-2017 qui ont intégré les rangs de la Gendarmerie Nationale de Côte d'Ivoire.

Après, le salut au drapeau et la revue des troupes, le Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale, le Général KOUAKOU Gervais a réaffirmé l'engagement de la Gendarmerie Nationale à maintenir la sécurité et la paix. « Vous êtes maintenant au service de la Côte d'Ivoire et vous devez la défendre partout où besoin sera.

Pour cela, vous avez le devoir de vous instruire, d'observer, d'assimiler et de vous approprier tout ce qui vous est enseigné, pour être prêt à servir dès votre sortie. Mais soyez rassurés, les gendarmes indignes, qui ne méritent donc pas la confiance de la population de Côte d'Ivoire seront ramenés à l'ordre voire purement et simplement radiés» a-t-il lancé.

Quant au Ministre Alain-Richard Donwahi, il a engagé la Gendarmerie Nationale à jouer sa partition dans l'exemplarité en ces termes : « Chers élèves sous-officiers, vous avez été jugés aptes parmi tant d'autres candidats, à porter les couleurs nationales pour assurer la sécurité des institutions républicaines, des biens et des personnes. Votre mission est de veiller à l'exécution des lois et à la défense du drapeau national, même au prix de votre vie. Veillez à ne jamais trahir ce sacerdoce».

Vous êtes maintenant au service de la Côte d'Ivoire et vous devez la défendre partout où besoin sera.

Rappelons que pendant quatre (4) mois, ces Sous-officiers ont appris le maniement des armes, ainsi que les connaissances techniques de base. Ils ont été jugés à l'issue d'un test très sélectif.

Passation de Commandement dans les unités opérationnelles

Les bataillons de San Pédro, Odiénné, Korhogo et Bondoukou ont reçu de nouveaux chefs. Ainsi, du 04 au 10 septembre 2016, le Général de Brigade Gaoussou Soumahoro, Commandant les Forces Terrestres, a procédé à la passation de commandement dans ces unités opérationnelles. Changement qui obéit à une rotation normale des chefs d'unités dans un délais de 3 ans



Bataillon de Sécurisation du BOKLE

« Nous devons rester soudés comme les maillons d'une chaîne »

Le Lieutenant-colonel Palé Djiami est désormais le nouveau Chef de corps en remplacement du Lieutenant-colonel, Diarrassouba Youssouf. Cet officier supérieur, titulaire d'un diplôme d'État-major, a fait ses armes en République Centrafricaine. Il a assuré avoir pris la pleine mesure de la mission qui lui est assignée : *« celle de défendre au péril de sa vie, le périmètre placé sous son autorité et bien au delà »*.

Pour l'accomplissement de cette mission, le Lieutenant-colonel Palé Djiami dit compter sur la franche collaboration de ses hommes.

« C'est une confiance renouvelée en ma personne ... ».

C'est en ces termes que le Lieutenant-Colonel Soro Dramane s'est adressé lors de la cérémonie de passation de commandement du lundi 05 septembre 2016 au Commandant des Forces Terrestres pour faire part de sa gratitude au grand commandement des Armées. L'échange de la poignée de mains entre le Lieutenant-colonel Traoré Dramane, Chef de corps sortant et le Lieutenant-colonel Soro Dramane, Chef de corps entrant, a été l'un des temps forts de cette cérémonie.



Kabadougou

Le Lt-colonel Fofié Kouakou passe le flambeau au Lt-colonel Traoré Dramane



Poro

C'est une cérémonie de passation grande nature qui est organisée au sein du 4^{ème} bataillon d'infanterie de Korhogo s'est effectuée ce 08 septembre 2016. La passation de commandement entre le Lieutenant-colonel Fofié Kouakou et le Lieutenant-Colonel Traoré Dramane Ce dernier a attesté qu'il restera digne de la confiance

placée en lui par la hiérarchie des Forces Armées. Il devient ainsi le 2^{ème} Chef de corps du 4^{ème} bataillon d'infanterie. Le Lieutenant-Colonel Fofié Kouakou, quant à lui, est affecté à la 2^{ème} Région militaire en qualité d'adjoint au Commandant régional.



GONTOUGO

Le Chef de Bataillon Moriba Kaba prend les rênes du Bataillon de Sécurisation de l'Est (BSE)

Le Chef de Bataillon Moriba Kaba, est installé, ce 10 septembre, à la tête du Bataillon de Sécurisation de l'Est (BSE).

Ancien enfant de troupes, cet officier est issu de la promotion "Refondation", la 33^{ème} formée à l'Ecole des Forces Armées de Bouaké. Officier aux multiples qualifications, le Commandant Kaba est tout d'abord, un fin logisticien titulaire d'une qualification Logistique de 2^{ème} degré (QL2) obtenu à Bourges en France, mais également d'un Diplôme d'Etat-Major qui fait de lui le parfait fantassin.

La prise de commandement de cet officier supérieur, âgé de 45 ans, symbolise la montée en puissance d'une Armée en plein essor et qui se caractérise par un rajeunissement de ses effectifs ainsi que de son commandement.

Les nouveaux promus aux commandes

Le vendredi 09 septembre 2016, à la base navale d'Abidjan, sous la présidence du Contre-amiral Djakaridja Konaté (Commandant la Marine Nationale), une cérémonie de passation de commandement a rassemblé toutes les unités de la force navale ivoirienne. Il s'agissait, pour le premier responsable de la Marine Nationale, d'officialiser les nominations des Chefs de corps et la prise de commandement des bases navales d'Abidjan, de San Pedro, la base lagunaire d'Adiaké et le Commandement du patrouilleur le CF Sekongo.



Base navale d'Abidjan

Le Capitaine de Frégate Essigan Ahico Gilles prend le commandement

Le drapeau de cette unité a été remis au Capitaine de Frégate Essigan Ahico Gilles. Ce brillant Officier issu de l'école royale militaire de Belgique, diplômé d'études supérieures spécialisées en droit maritime et aérien, de perfectionnement en techniques d'administration et de pétrole, a désormais la lourde tâche d'assurer « la garde du drapeau de l'État tout au long de son commandement » à la base navale d'Abidjan.

La passation de commandement s'est déroulée entre lui et l'ancien Commandant de la base, le Capitaine de Corvette, Ehu Gnamien Daniel

Base navale de San Pedro.

Le Lieutenant de Vaisseau Eddie Mindi prend le commandement

Le Lieutenant de Vaisseau Eddie Mindi prend le commandement de la Base navale de San Pedro. L'ancien Commandant ayant été admis à la retraite. Cet officier issu de la 37^{ème} promotion de l'École des Forces Armées (EFA), fusilier marin commando, médaillé des forces armées pour ses valeureux services et diplômé en mise en œuvre des explosifs a exhorté ses éléments à « toujours cultiver les vertus militaires ».



**«Soyez proches de vos hommes.
Soyez à leurs côtés.
Ayez le cœur à l'ouvrage.
Veillez à l'instruction et à la formation
de vos hommes »**

Le Contre-Amiral Djakaridja Konaté



Base lagunaire d'Adiaké

Le Capitaine de Corvette, EHU Gnamien Daniel prend le commandement

Le Capitaine de Corvette, EHU Gnamien Daniel, est désormais le nouveau patron de la base lagunaire d'Adiaké . L'ancien Commandant a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

S'adressant à ses hommes, le Capitaine de Corvette, leur a indiqué que c'est dans la discipline et la cohésion qu'ils pourront accomplir leur mission.

Le patrouilleur CF Sekongo

Le Lieutenant de Vaisseau, Coulibaly Kati Franck prend le commandement

Le Lieutenant de Vaisseau, Coulibaly Kati Franck, commandant de la 3^{ème} unité navigante de la Marine Nationale est nouveau commandant du patrouilleur « Capitaine de Frégate Sekongo ». Cet officier qui a suivi plusieurs formations aux Etats-Unis d'Amérique (Floride, Virginie) et en Colombie, Officier de l'ordre national ivoirien, commandera officiellement désormais le navire CF Sekongo pour le bien du service, l'exécution des lois et le succès des armes en Côte d'Ivoire.



Bientôt une présence ivoirienne sur les théâtres d'opérations extérieures

1 50 hommes de la compagnie de protection issu du 1^{er} Bataillon de Commando et de Parachutiste d'Akouédo, de 3 sections du 2^{ème} Bataillon d'infanterie de Daloa et une section du Bataillon Blindé d'Akouédo) ont achevé leur formation à la base Française de Lomo Nord.

Cette formation dénommée « Pack Vital » est indispensable à toutes les armées qui désirent se projeter sur les théâtres d'opérations à l'étrangère. Elle comprend les exercices tels que le TIOR, l'IED, la défense d'emprise et l'ISTC. Ces exercices font suite à la série d'instruction qui a eu lieu à Port- Bouet au Détachement d'Intervention Lagunaire des Forces Françaises en Côte d'Ivoire. Pour l'essentiel des exercices réalisés à Lomo Nord, retenons qu'il y a eu plusieurs ateliers de formation tels que l'**atelier armement**, l'**atelier tirs et combat**, l'**atelier SAN** (santé), l'**atelier Trans**. (Transmission), le **parcours IED** et le **contrôle de foules**. Ce fut aussi le même objectif pour les **manœuvres hot spots de défense d'emprise et d'infiltration de nuit comme de jour**. Plusieurs simulations ont été effectuées en vue de tester la capacité de réactivité des forces.

Scène 1 : Une patrouille prise à partie par les ennemis

Il est 9h 04, des hommes d'une section de la compagnie de protection vérifient leurs armes en vue d'une patrouille. Ils procèdent donc à un démontage, à une inspection puis à un remontage des armes afin de palier à tous les problèmes susceptibles de survenir sur les armes notamment les incidents de tirs.

Quelques heures plus tard, ils reçoivent les instructions sur la patrouille à mener. 10 minutes après, ils démarrent la patrouille (en colonne par 1). Sur le parcours, cette section est prise à partie par l'ennemi. Sous les feux ennemis, les hommes arrivent à localiser la provenance des tirs (les ennemis). Ils posent ensuite un appui avec une équipe. Pendant ce temps, une autre équipe manœuvre en vue de



se rapprocher de la cible et de l'aborder. Ils montent enfin à l'assaut afin de traiter la cible. Des rafales de tirs se font entendre de partout. Peu de temps après, la menace écartée, le calme revient.

Un message EVASAN lancé pour l'évacuation d'un blessé.

On compte un blessé dans les rangs des Forces Armées. Les hommes le conduisent en lieu sûr, à l'abri de la menace où le Chef d'équipe lui pose un garrot avant de lui administrer de la morphine pour soulager sa douleur. Il contacte par la suite le service médical pour la prise en charge complète du blessé.

Le message émis pour permettre l'évacuation des blessés est un message de type EVASAN (nine line).

C'est un nouveau modèle de message formalisé par l'OTAN pour secourir les blessés. Le message se fait suivant 9 lignes, il a donc cette particularité d'être un message au format raccourci permettant de donner des informations précises et rapides. Ce qui accélère le traitement de l'information.

Scène 2 : Réaction d'une patrouille face à la découverte des engins explosifs improvisés (IED)

Plus loin c'est une 2^{ème} section en patrouille qui découvre des IED (engins explosifs improvisés) dissimilés le long du chemin. Les hommes procèdent donc à un marquage de la zone avant d'appeler les démineurs pour neutraliser le danger.



Scène 3 : La tenue des check points

Il était question, à cette étape de la formation, d'instruire les hommes sur la tenue d'un check point, mobile ou pas, à travers la gestion des entrées du camp et le contrôle des personnes qui viendraient au camp demander de l'aide tout en sachant que celle-ci peuvent être hostiles. Les hommes ont aussi effectué des patrouilles à l'extérieur de la base d'une section effectuant un contrôle pour permettre l'extraction d'un colis par voie aérienne.

Après plusieurs heures de patrouilles pour rejoindre la zone de récupération, il a été signalé une présence ennemie. Il a donc fallu traiter la cible, dégager la zone afin de permettre la livraison du colis.



C'est un ensemble d'exercices et de manœuvres qui a permis de jauger la capacité des hommes à être aptes physiquement et tactiquement face aux différentes menaces qui pourraient survenir sur le théâtre des opérations. Ce fut l'occasion pour les formateurs de mettre à niveau la formation reçue, depuis 2013, et de s'assurer de son assimilation.

C'est donc à juste titre que le capitaine Sama disait que ses hommes sont maintenant prêts pour être projetés au Mali.

« Nos hommes sont maintenant prêts pour être projetés au Mali. »



Jean-Louis Moulot

Adjoint au directeur de cabinet du Président de la République de Côte d'Ivoire.

La réponse stratégique et capacitaire aux défis de l'insécurité maritime en Afrique de l'Ouest



Situation dans le golfe de Guinée avant le Sommet de Yaoundé

L'année 2012 a marqué un tournant pour les routes maritimes de la zone du golfe de Guinée. En effet, cette année-là, on a observé pour la première fois un dépassement des actes de piraterie, de vols à main armée et de brigandage enregistrés dans les eaux Ouest africaines par rapport au très surveillé bassin somalien⁽¹⁾.

Cet accroissement du nombre d'attaques de pirates dans le golfe de Guinée survenait au moment où la tendance à la baisse des actes similaires était observée au large des côtes somaliennes et au plan mondial, avec un repli de - 11 % pour l'année 2012.

L'insécurité maritime dans les eaux du golfe de Guinée, qu'elle prenne la forme d'actes de piraterie tels que définis par l'article 101 de la Convention de Montego Bay, ou d'actes de brigandage ou de vols à main armée contre les navires, est perçue par les spécialistes comme une seule et même menace, compte tenu des coûts qu'elle engendre, et des réponses qu'elle exige⁽²⁾.

Tandis que dans la Corne de l'Afrique, les actes de piraterie reposent sur des entreprises criminelles très structurées qui ont prospéré sur les bases d'un État failli et que ces organisations ont pour objectif principal d'obtenir le versement de rançons, dans le golfe de Guinée, le mode opératoire est également violent mais il vise principalement au siphonnage des navires transportant

des hydrocarbures.

Le rayon d'action des pirates, qui se situait à l'origine sur les côtes nigérianes, s'est peu à peu développé, de sorte que le phénomène s'est étendu et couvre désormais les approches du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la Guinée Équatoriale, du Gabon et du Togo.

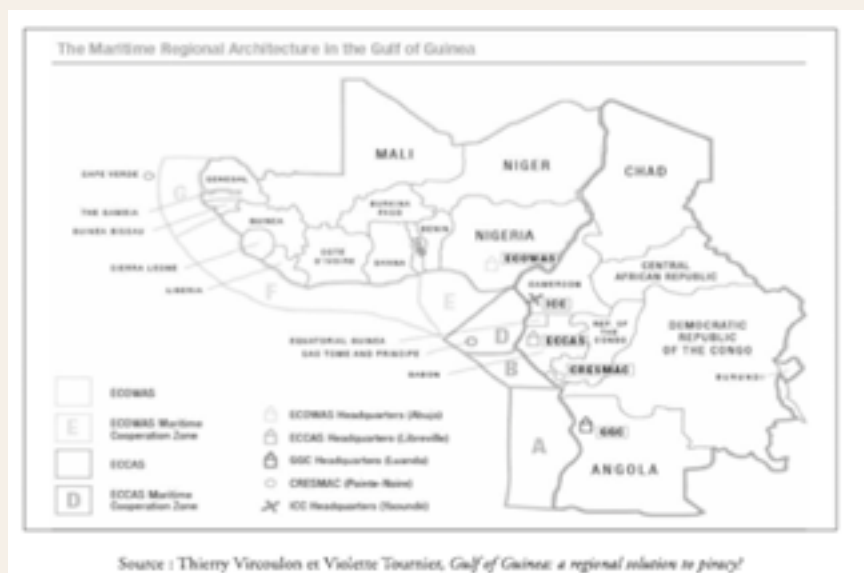
Résolutions issues du Sommet de Yaoundé, état de mise en œuvre

Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de la Commission du golfe de Guinée (CGG) sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée qui s'est tenu au mois de juin 2013 à Yaoundé (Cameroun) a constitué une avancée notable dans le lent processus de prise de conscience

de la menace que représente le phénomène rampant de la piraterie, des vols à main armée et autres activités illicites dans la zone stratégique du golfe de Guinée.

Cette rencontre de haut niveau avait été vivement encouragée par tous les États qui ont des intérêts dans la zone, et avait été recommandée par le Conseil de sécurité des Nations unies par les résolutions 2018 (2011) et 2039 (2012).

Le Sommet de Yaoundé a débouché sur trois principaux résultats : la production d'une Déclaration des Chefs d'État et de gouvernement, ce qui confirmait la prise de conscience de l'ampleur du phénomène au niveau des plus hauts décideurs, et formalisait leur engagement à lutter contre la décision de travailler à la définition d'un cadre juridique commun et approprié qui s'est concrétisée par l'adoption du Code de conduite relatif



à la prévention et à la répression des actes de piraterie et du Mémorandum d'entente entre la CEEAC, la Cédéao et la CGG sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

Cette rencontre tant souhaitée a permis d'obtenir un engagement politique fort grâce à la Déclaration, et la définition de réponses opérationnelles et pratiques contenues dans le Mémorandum et le Code de conduite, pour juguler le problème.

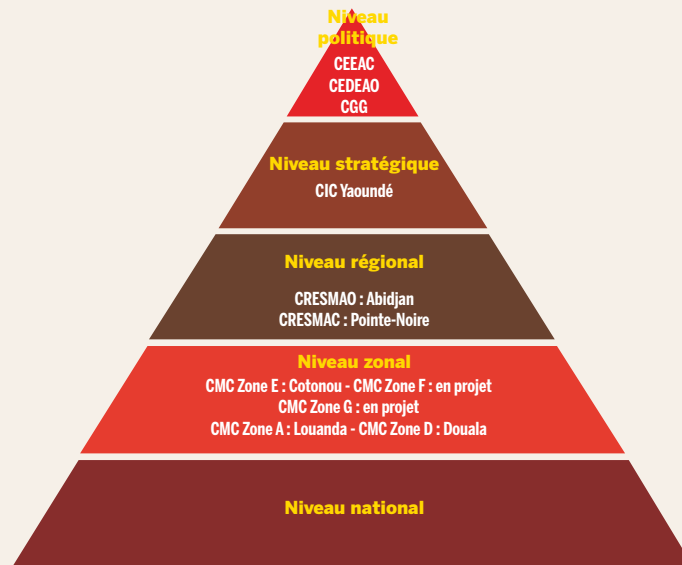
Malheureusement, une fois le Sommet achevé, on a assisté à une forme de « retour à la normale » et l'application des décisions issues de Yaoundé connaît des lenteurs.

L'architecture qui y a été approuvée prévoit un niveau politique, un niveau stratégique, un niveau régional, un niveau zonal et un niveau national.

Évolution de la menace, risques pour les pays côtiers et les usagers

Année après année, la menace de la piraterie gagne en importance dans le golfe de Guinée et les entreprises criminelles dont sont issus les pirates prospèrent en étendant progressivement leur rayon d'action. Ces réseaux tirent profit des faiblesses qui caractérisent de nombreux États de la région : l'insuffisante coordination intra et interétatique, l'inadaptation des cadres juridiques, l'insuffisante connaissance et maîtrise du domaine maritime, la corruption qui facilite l'écoulement à terre des produits volés et la lenteur dans la mise en œuvre des décisions arrêtées.

Cette menace est d'autant plus préoccupante que des connexions avec des trafiquants d'armes et des narcotrafiquants d'autres continents sont régulièrement évoquées⁽³⁾, avec le risque du développement d'un



marché local dans les pays de transit et la pénétration progressive des tissus économiques de ces pays par des activités illicites qui pourraient avoir un impact négatif sur leur processus de développement et leur stabilité même.

Au-delà de ces questions, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) constitue une préoccupation immédiate car elle met en péril l'activité économique des régions côtières et des États ; elle constitue un danger pour la sécurité alimentaire des populations, et est sans nul doute un facteur amplificateur de la piraterie et des vols à main armée en mer ou dans les zones portuaires.

La pêche INN n'est pas uniquement le fait de bateaux pirates, elle est largement pratiquée par des navires bénéficiant de licences de pêche mais qui trichent sur le volume des cargaisons, donc sur les quantités de poissons prélevées. Pour le seul Sénégal, il est estimé qu'en 2014, les déclarations de prises faites aux autorités étaient sous-évaluées à hauteur de 43 %⁽⁴⁾.

Les usagers (armateurs, industriels, etc.) des routes maritimes du golfe de Guinée ont, quant à eux, tiré la sonnette d'alarme il y a déjà quelques années lorsqu'ils ont observé la

montée en puissance de la piraterie qui prenait une forme de plus en plus violente, occasionnant même la mort de marins.

Cette route commerciale essentielle pour l'économie mondiale est de plus en plus menacée, alors qu'elle revêt un caractère vital pour les échanges (exportation de matières premières, de produits agricoles et d'hydrocarbures, et importation de produits industriels et de produits de consommation), pour les recettes fiscales des pays côtiers⁽⁵⁾ et pour la maîtrise du coût de la vie dans ces États grandement tributaires de produits importés.

Le coût annuel de la piraterie pour le golfe de Guinée est évalué dans une fourchette variant entre 565 millions et 2 milliards de dollars⁽⁶⁾.

Tout cela met en évidence les intérêts en jeu, de même que les pertes que subissent les différents acteurs du fait du développement de la piraterie dans cette partie du monde, qui est un enjeu global nécessitant une plus grande synergie et une plus grande coordination régionale et internationale, lesquelles doivent mieux transparaître dans la mise en œuvre de la réponse au problème.

Initiatives de certains États côtiers pour endiguer le phénomène : le cas de la Côte d'Ivoire

Conscients des incidences négatives de la piraterie, des vols à main armée, du brigandage et de la pêche INN sur leur développement économique et social, ainsi que sur la sécurité alimentaire des populations, de nombreux États côtiers ont pris des mesures au lendemain du Sommet de Yaoundé. Au cours de cette rencontre, le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara avait déclaré : « Le golfe de Guinée est une zone d'intérêt géostratégique et une route commerciale majeure, qui recèle un potentiel pour le développement économique de nos régions, et la réduction de la pauvreté ».

Les quelques données ci-après illustrent l'intérêt stratégique du golfe de Guinée et de l'économie maritime pour la Côte d'Ivoire : l'espace maritime du pays couvre 200 000 km², ce qui représente deux tiers de la superficie du territoire national ; plus de 90 % des échanges extérieurs du pays transitent par les deux ports d'Abidjan et de San Pedro, lesquels assurent également le trafic de transit pour des pays tels que le Niger, le Mali et le Burkina Faso ; le port d'Abidjan et celui de San Pedro génèrent, à eux seuls, 88 % des recettes douanières du pays (2015) ; le port de pêche d'Abidjan est le premier port thonier de la côte Ouest africaine, avec un volume annuel supérieur à 100 000 tonnes ; plus de 30 000 emplois en dépendent.

Ces éléments expliquent, entre autres raisons, la réponse volontariste développée par ce pays à l'issue du Sommet de Yaoundé. Cette réponse s'articule autour de six points essentiels.

- Le renforcement de la gouvernance du secteur par la définition d'un nouveau cadre institutionnel (décret portant organisation et coordination de l'action de l'État en mer, février 2014). Cette nouvelle organisation a placé l'action de l'État en mer (AEM) sous l'autorité du Premier ministre, lequel préside un Comité interministériel regroupant toutes les administrations concernées. En outre, deux préfectures maritimes ont été créées.
- La rédaction d'une Stratégie nationale de l'AEM adoptée en Conseil des ministres en novembre 2014, avec un volet renforcement de l'appareil judiciaire par le biais de formations, et un volet renforcement des capacités opérationnelles (acquisition de trois patrouilleurs ces dernières années, avec d'autres commandes en cours, acquisition de moyens de surveillance électronique et accroissement des capacités de surveillance aérienne, en association notamment avec le secteur privé).

- La rédaction d'un nouveau Code de la pêche, qui consacre notamment la révision à la hausse des amendes en cas d'infraction.

- Le développement de moyens additionnels de renforcement des capacités, avec la création de l'Institut de sécurité maritime interrégional à Abidjan en 2015. Cet institut dispense des formations dans plusieurs langues au profit de professionnels issus de tous les pays et s'inscrit dans la dynamique du Sommet de Yaoundé.

- L'hébergement du Centre régional de sécurité maritime d'Afrique de l'Ouest (Cresmao) par la Côte d'Ivoire. Le pays hôte a déjà mis à la disposition du Centre un siège provisoire (investissement de 1 million de dollars en 2015 sur ressources propres) qui sera inauguré par la Cédéao en juin 2016.

- La réalisation, à court terme, d'une étude sur le développement du potentiel de l'économie bleue.

Ces actions témoignent de la volonté de ce pays d'avoir une présence plus active et plus visible au plan régional et interrégional en matière d'AEM.

Conclusion

Le golfe de Guinée est l'un des plus grands gisements de pétrole offshore (4,5 % des réserves mondiales, soit 24 milliards de barils), c'est également une route commerciale majeure, une source de recettes fiscales importante, un pourvoyeur de produits de la pêche pour les populations de la zone mais surtout un facilitateur de croissance pour les États.

L'exploitation de ce potentiel est cependant compromise par les menaces que font peser la piraterie et la pêche INN, et les autres dangers qui y sont associés. Ces risques appellent une réponse au niveau national qui passe par l'amélioration des conditions politiques et socio-économiques et le renforcement de la présence des États ; une réponse régionale et interrégionale qui implique un suivi régulier du Sommet de Yaoundé avec une actualisation des décisions prises ; une réponse à la fois globale et locale, qui doit prendre en compte l'ensemble du cycle de la piraterie, de la terre (notamment les structures de soutien et les réseaux criminels) à la mer.

Compte tenu de l'intérêt commun qui existe pour cette région, un dialogue régulier de haut niveau devrait être entretenu, entre toutes les parties prenantes, pour maintenir la synergie et renforcer l'efficacité des solutions appliquées.

Source : *Revue de Défense*, été 2016

(1) 58 navires ont été attaqués sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest en 2012 et 966 marins ont été victimes d'attaques en mer, contre 861 au large de la Somalie selon le rapport annuel du Bureau maritime international.

(2) Intervention de l'ambassadeur thématique Roger-Lacan au Cours spécialisé du Collège européen de sécurité et de défense, Bruxelles 2014.

(3) Entre 20 et 40 tonnes de cocaïne, pour une valeur d'achat de 3,2 milliards de dollars transite via le golfe de Guinée à destination de l'Europe, Stratégie pour la lutte contre le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest, UNODC, 2013.

(4) « Razzia sur les côtes africaines », Greenpeace, 2015.

(5) Pour de nombreux pays de la région, 60 % des recettes budgétaires proviennent des hydrocarbures venant du golfe de Guinée ou y transitant, Loïc Moudouma lors de la Table ronde *Africa's security and the United States: converging interests and expanding partnership*, National Defence University, 2014.

(6) *The state of maritime piracy, 2013, Oceans beyond piracy* et Rapport de la mission d'évaluation de l'ONU sur la piraterie dans le golfe de Guinée, 2012.

VIVEZ L'ACTUALITÉ DU MINISTÈRE EN TEMPS RÉEL

Rejoignez-nous sur facebook !



f Ministère de la Défense-RCI





Remise d'épaulettes à l'ENSOA

L'armée, creuset de l'intégration sous-régionale

Le 21 juin 2016, après 16 mois de stage, la 29^{ème} promotion baptisée « Général de Brigade Detoh Letho Firmin » de l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA), sise au nouveau camp d'Akouédo, a reçu les épaulettes de sergent pour sanctionner leur formation.

Ce sont 203 stagiaires, dont 28 filles, issus du Burkina Faso, du Mali et de la Centrafrique avec cent quatre-vingt-dix-sept (197) stagiaires de la Côte d'Ivoire, et deux (2) stagiaires pour les autres pays.

La 29^{ème} promotion de l'ENSOA conduite par le Sergent Kéita Siaka a démontré tout son savoir-faire à travers des carrousels à pieds, des démonstrations de maniement d'armes. Dans son adresse, le Général de Brigade Detoh Letho Firmin, Chef d'état-major général adjoint, chargé du soutien, ancien élève Sous-officier de la 1^{ère} promotion de l'ENSOA, a remercié ses filleuls d'avoir pensé à lui au moment où sa carrière tire à sa fin. **« C'est un grand jour pour vous. Le seul conseil que je peux vous donner, c'est de vous approprier la devise de votre école : s'instruire pour ne pas subir. Car la véritable école du commandement, c'est « la culture générale », a-t-il déclaré.**

M. Jean Paul Malan, représentant le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense, a transmis les félicitations de son mandant et souligné que cette 29^{ème} promotion arrive au moment dans l'armée où les projets de réformes, de création de nouvelles unités et d'équipements sont en voie de réalisation pour plus de professionnalisme.

La fin de la cérémonie a été marquée par le défilé des différentes troupes qui composent l'école, suivi d'un merveilleux feu d'artifices et d'un bal poussière offerts par le Commandant école, le colonel DEM Ali Justin. L'arborisation des drapeaux des pays d'origine des stagiaires était le signe concret que l'armée est le creuset de l'intégration sous-régionale.

Cécile Arnold Paha

Toroguhé : Cérémonie de présentation au drapeau



Trois cent quatre-vingt-quatorze (394) stagiaires sous-officiers de l'école de Gendarmerie de Toroguhé de Daloa, dont 17 filles, ont été présentés, le 02 juillet 2016, au drapeau en présence du Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense, M. Alain-Richard Donwahi.

Le Commandant Supérieur de la Gendarmerie, le Général de Corps d'armée Kouassi Kouakou Gervais a indiqué que cette cérémonie « constitue une étape importante dans la carrière de tout militaire » dans la mesure où c'est après « une formation initiale de base » qui porte sur « les notions

« Défendre ce drapeau avec honneur et dignité »

élémentaires de combat » que ces stagiaires sont présentés au drapeau.

Il leur a recommandé d'être « disciplinés, rigoureux, courageux et loyaux envers les institutions de la République », exprimant sa gratitude au président de la République, Alassane Ouattara pour avoir initié et favorisé l'intégration des filles au sein de la gendarmerie.

Le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense, a expliqué que la présentation au drapeau est « digne d'intérêt » en ce qu'elle constitue le fondement ou la base du nouveau gendarme. Il a par ailleurs fait remarquer que le drapeau est « un facteur d'union et d'appartenance à une même patrie », exhortant les stagiaires à « défendre ce drapeau avec honneur et dignité ».

M. Alain-Richard Donwahi a récompensé les trois meilleurs élèves Sous-officiers dont une fille qui ont obtenu ces meilleurs résultats au cours de leur formation. Trois meilleurs encadreurs ont été également récompensés.

Toroguhé : Baptême de 17^{ème} promotion d'élèves sous-officiers

« Eloignez-vous de l'esprit de tentation de racket et de corruption »

Le 8 août 2016 Le baptême de la 17^{ème} promotion d'élèves sous-officiers de première année de la promotion maréchal des logis Kouassi Yao Jean Michel comprenant 407 élèves dont 17 filles ainsi que la prestation de serment des élèves Sous-officiers de la deuxième année (avec un effectif de 705 élèves) de la promotion maréchal des logis, Coulibaly Aboubakary ont lieu ce jour dans l'enceinte de cette école de formation en présence d'un nombreux public composé de parents et amis.

Le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense, Alain-Richard Donwahi a saisi l'occasion pour exhorter les élèves à s'éloigner de l'esprit de tentation du racket ou de la corruption qui gangrènent certains agents des forces de sécurité ivoiriennes.



Remise d'épaulettes à Zambakro

La promotion «Intégration» prête serment

6 3 Sous-lieutenants et 13 médecins-lieutenants, tel est l'effectif de la 46^{ème} promotion dite intégration du cycle 2014-2016 de l'Ecole des Forces Armées (EFA) de Zambakro. Après leur formation, ils sont promus Officiers devant le drapeau en présence du Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense représentant le Président de la République, Chef suprême des armées.

Ces officiers ont prêté serment, le 02 juillet 2016. Un engagement qui les lie à vie à l'armée de leur pays.

Avant leur départ de l'EFA, le commandant Ecole en présence de la haute hiérarchie militaire a tenu à leur prodiguer ces conseils : *«Soyez de bons leaders militaires. Un bon leader militaire, c'est celui qui sait motiver ses hommes qui sait leur faire partager sa passion pour le travail bien fait et qui sait leur rappeler la grandeur du métier de soldat.»*

La promotion «Intégration» qui a pour parrain Jean Kacou DIAGOU, Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), part de l'EFA en

4 *Un bon leader militaire, c'est celui qui sait motiver ses hommes qui sait leur faire partager sa passion pour le travail bien fait*

confiant le drapeau de l'école à sa cadette de la 47^{ème} promotion baptisée à cette cérémonie promotion «PROBITÉ» avec comme parrain HIE SIEN Yacouba, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan. Pour le Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense *«avec les menaces qui planent sur le monde, la Côte d'Ivoire a besoin d'effectifs pour veiller sur sa souveraineté.»*

Parents, amis et connaissances ont effectué nombreux le déplacement pour féliciter les nouveaux officiers qui les ont gratifié d'un excellent défilé.



Le mérite des élèves salué par la Première Dame



Photo de famille

Le mérite des élèves de l'École Militaire Préparatoire Technique (EMPT) de Bingerville a été salué, le 02 août 2016, par la Première Dame de Côte d'Ivoire, Mme Dominique Ouattara, qui a parrainé la double cérémonie de baptême de la 70^{ème} promotion sortante, et de remise de présents aux meilleurs élèves.

Pour la Première Dame, la réputation d'établissement scolaire d'excellence de cette école est sans équivoque au regard de ses résultats. *«Ce n'est pas un hasard si votre promotion a été baptisée «travail». Cette dénomination traduit votre engagement et votre détermination pour la recherche de l'excellence dans vos études, car seul le travail paye»*, a laissé entendre Dominique Ouattara.

Elle s'est félicitée de la présence de quatre vingt douze (92) filles dans l'effectif de cette école à

Ce n'est pas un hasard si votre promotion a été baptisée «travail»

laquelle elles ont accès depuis septembre 2013. *«Je tiens à saluer cette décision du Président de la République qui permet de favoriser la scolarisation de nos filles et de donner les mêmes chances de réussite à tous nos enfants»*, a-t-elle indiqué.

En présence de la Première Vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Mme Saran Sako, de la Ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant, Mme Euphrasie Yao ainsi que des épouses des Ministres, Mme Ouattara a fait don de divers matériels d'une valeur de 20 millions de FCFA à ses filleuls, notamment des ordinateurs, des ouvrages scolaires, des machines à coudre, des chaises, des téléviseurs, (...).

Pour le Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense, Alain-Richard Donwahi, les résultats enregistrés par cette école sont «très satisfaisants», estimant qu'*«avec ces résultats, l'EMPT garde le cap de l'excellence»*.

Le Directeur de l'école, le Colonel Soro Kodan Pagaforo, a expliqué qu'au terme des examens de fin d'année, son établissement a enregistré un taux de réussite de 97,02% au BEPC et 100%, aux Baccalauréats C, D et Techniques.

L'EMPT a pour mission de donner aux enfants de troupe une formation morale, intellectuelle, technique, physique et militaire qui leur permet de participer dans les meilleures conditions au recrutement des cadres et techniciens aussi bien dans les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire que dans les Forces armées soeurs.

Source : AIP



Accueil de la Première Dame



La Ministre de la famille, Euprasie YAO entourée de quelques élèves primés



La Première Dame encadrée par le Directeur de l'EMPT et du Ministre Alain-Richard DONWAHI



Fête des mères

Les femmes célébrées



Le personnel civil féminin du Ministère de la Défense a été célébré par le Ministre Alain-Richard Donwahi en présence de son homologue guinéen.

Après, l'intervention de Mme TRO, Présidente de l'Association du personnel civil de la Défense, le Ministre Alain-Richard Donwahi a traduit toute sa joie de retrouver le personnel féminin civil et militaire, surtout à l'occasion de la fête des mères, pour leur communiquer toute son affection.

«Comme chaque année, la fête des mères retient notre attention. Je voudrais donc rendre un hommage à toutes les femmes de Côte d'Ivoire particulièrement à vous les femmes de la Défense», a indiqué M. Alain-Richard Donwahi.

Il a, par ailleurs, remercié son homologue Mohamed DIANE, Ministre d'Etat, Ministre auprès du Président de la République de Guinée, chargé de la Défense Nationale, pour sa présence à cette cérémonie d'hommage. Le Ministre Alain-Richard Donwahi a rassuré les femmes de la Défense quant à la prise en compte de leurs préoccupations.

Aussi, le Ministre a-t-il réaffirmé son engagement à travailler pour la promotion du genre dans l'armée. Il a félicité et encouragé ces femmes pour leur travail au quotidien dans l'équilibre de leur famille et du pays.

Humour distillé par Jimmy Danger, Guei Veh et Chuken Path et remise de présents par les deux Ministres aux mamans ont marqué la cérémonie d'hommage.

Des étudiants nigériens en visite au Ministère de la Défense

Le 29 avril 2016, les Officiers du 38^{ème} Cours Supérieur d'Etat-major des Forces Armées du Nigéria, ont rendu une visite de courtoisie à Monsieur le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense.

Dans le cadre du voyage d'Etudes en Côte d'Ivoire du 38^{ème} Cours Supérieur d'Etat-major des Forces Armées du Nigéria, les étudiants ont visité des sites académiques militaires, touristiques et institutionnels.

C'est dans une saine convivialité que les échanges de présents se sont déroulés. La bonne organisation et la disponibilité des autorités ivoiriennes a amené les hôtes du jour à marquer le souhait de renouveler ce genre d'action.

Le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense a reçu cette délégation Nigérienne conduite par le Vice-amiral Victor Adedipe, Adjoint au Commandant de l'école, forte de quarante-deux (42) personnes et deux (02) épouses de généraux.

Le ministre s'est exprimé en anglais afin de mieux se faire comprendre par ses hôtes du jour.

Les sujets abordés ont porté sur la mise en œuvre de la Loi de programmation militaire et sur le projet de création du centre de langues étrangères de la Défense par la formation d'instructeurs au Nigeria.



Une délégation d'élèves officiers d'active du Niger en Côte d'Ivoire.

Une délégation de la 11^{ème} Promotion de l'Ecole de Formation des Officiers des Forces Armées du Niger conduite par son Colonel-major Mahamadou MOUNKAILA, a été reçue le 14 juillet 2016, par M. Jean-Paul Malan, Directeur de cabinet civil et militaire du Ministre chargé de la Défense.



A cette rencontre, M. Jean-Paul MALAN, au nom du Ministre Alain-Richard DONWAHI, a salué l'initiative de cette visite, expression de la vitalité de la coopération militaire entre la Côte d'Ivoire et le Niger. Il a également révélé à cette délégation, forte de cinquante quatre (54) membres, les grands chantiers de la Réforme du Secteur de la Sécurité en Côte d'Ivoire.

Pour le chef de la délégation, le choix de la Côte d'Ivoire pour cette mission n'est pas fortuit. La 11^{ème} promotion de l'EFOFAN, créée en 1998, compte en son sein deux (02) élèves officiers féminins et 8 autres nationalités, à savoir, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Tchad, la Guinée, le Mali, le Burkina Faso, le Togo et le Bénin.



BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

PROMOTEUR - CONSTRUCTEUR

BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS



PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX, ECONOMIQUES ET STANDING

ABIDJAN, SONGON, BINGERVILLE, BASSAM, BOUAFLE SINFRA, ZUENOULA

- CONSTRUCTION BAT ADMINISTRATIF HMA
- CAMP PENAL BOUAKE (REHABILITATION)
- Réhabilitation LYCEE MODERNE ADZOPE etc...
- En cour : FONDATION R+1 D'UN BATIMENT DE L'AGEFOP
BAT EXPLORATION HMA
CONSTRUCTION CENTRE DE COMPOSTAGE
DANS LE WOROFLEA etc...

- RÉHABILITATION DE LA GARDE REPUBLICAINE YAMOISSOUKRO
- RÉHABILITATION DU GSPM DE YAMOISSOUKRO
- RÉHABILITATION DE EFA ZAMBAKRO
- RÉHABILITATION DU GSPM BOUAKE

Bâtir un lendemain meilleur

BATIMENTS HMA

**SIEGE SOCIAL : COCODY BLD MITTERAND – CARREFOUR C.H.U
05 BP 2200 Abidjan 05 – Tel : (225) 22 44 30 44 – cel : (225) 07 299 299
E-mail : lgibtp@gmail.com – site web : www.lgibtp.org**

Double distinction du Ministre



Prix spécial de la Direction Générale des Impôts (année 2015)



Le Ministre Alain-Richard DONWAHI élevé au rang de commandeur dans l'ordre de la marine, par le contre-Amiral Lamine FADIGA

Deux membres du cabinet décorés lors de la célébration de l'indépendance à la Grande Chancellerie, le 11 Août 2016



M. KONE Mamadou,
Officier dans l'ordre du mérite national



Mme Dorcas KADJA,
Chevalier dans l'ordre du mérite national

Attaque terroriste de Grand-Bassam



Sur les traces des auteurs

Suite à l'attaque terroriste dans la cité balnéaire de Grand-Bassam, au sud de la Côte d'Ivoire, le Conseil National de Sécurité a dégagé une enveloppe de 80 milliards de FCFA visant à renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité.

Il s'agit plus spécifiquement de renforcer les capacités des services de Renseignement, la surveillance aux frontières, la formation et l'équipement des unités.

A travers ces mesures, l'Etat veut rassurer davantage les Ivoiriens et ne veut plus rien négliger en ce qui concerne la sécurité des populations.

En outre beaucoup d'expertises et de réquisitions ont été faites en vue de mettre la lumière sur ce qui s'est passé ce jour-là à Grand-Bassam.

Plus de 80 personnes ont été interpellées. L'enquête révèle des ramifications au Mali, au Burkina Faso et au Niger...

Le 04 Août, le tribunal militaire d'Abidjan a condamné à dix ans de prison ferme deux soldats ivoiriens présentés comme complices des terroristes qui ont attaqué la cité balnéaire de Grand Bassam, les déclarant «coupables d'association de malfaiteurs et de violation de consignes».

Rappelons que dix neuf (19) personnes ont été tuées lors de cette attaque terroriste dans la cité balnéaire de Grand-Bassam, quand des djihadistes ont ouvert le feu sur des touristes et des passants sur la plage et les terrasses du bord de mer.

Revendiquée par Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), cette attaque en plus des morts, a fait de nombreux blessés. Kunta Dallah cité comme le principal cerveau de cette attaque, est toujours recherché.



Attentat de Grand-Bassam

15 interpellations, le principal suspect recherché

Neuf jours après l'attaque terroriste contre la station balnéaire de Grand-Bassam, au sud d'Abidjan, revendiquée par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), quinze personnes ont été interpellées. Le principal suspect est toujours activement recherché.

Quinze personnes ont été arrêtées, dès le mardi 22 mars, dans le cadre de l'enquête sur l'attaque djihadiste du 13 mars, qui a fait dix-neuf (19) morts et de nombreux blessés, à Grand-Bassam, une station balnéaire proche de la capitale, Abidjan, ont annoncé, le Procureur d'Abidjan et le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, M.Hamed Bakayoko. Le principal suspect est cependant activement recherché.

«Kounta Dallah a été reconnu par certains témoins et également le recoupement de certains instruments techniques montre bien qu'il était sur les lieux qu'il a quittés à un moment donné», a assuré Hamed Bakayoko, soulignant «n'avoir aucun doute» sur le suspect. La justice qui a présenté la photo du principal suspect a également montré les photos de trois Kalachnikovs, de plusieurs chargeurs, de grenades, de cagoules, d'un véhicule de type 4x4 et d'une Mercedes qui ont été retrouvés sur le lieu de l'attaque.

En effet, Hamed Bakayoko a annoncé, le 27 mai, l'arrestation d'un suspect majeur des événements tragiques de Grand Bassam. Il s'agit d'un certain Assane Barry qui se trouve être le propriétaire du véhicule qui a transporté les terroristes.

«Le propriétaire du 4x4 a été identifié. Une personne avait fait au commissariat de Dabou, une déclaration de perte de carte grise pour permettre la circulation de ce véhicule. Les recherches ont permis de retrouver cette personne qui a été arrêtée et qui s'appelle, Assane Barry. C'est un jeune. Ce n'est pas un ivoirien, mais il a vécu en Côte d'Ivoire. Les premiers interrogatoires ont été fructueux. L'on sait qu'il a été recruté par les commanditaires à la frontière algérienne».

Pour le ministre, ces informations sont le fruit de plusieurs investigations et le croisement de données.

«Depuis quelques temps, nous travaillons à croiser un certain nombre de données manuelles et technologiques. Nous avons consulté les registres d'itinérance à nos



frontières, le traçage des véhicules et leurs occupants, de même que le passage au niveau du péage, croisé à l'interrogatoire d'une des personnes qui a été arrêtée au Mali, les trois niveaux de croisements nous ont permis de déterminer précisément, l'itinéraire du véhicule 4x4 qui a été saisi après l'attentat de Grand-Bassam. ... Le suspect était à un moment donné au Burkina Faso, ensuite au Niger et au Mali» a expliqué le Ministre d'État.

M. Hamed Bakayoko affirme que ce véhicule 4x4 est rentré à une période donnée en Côte d'Ivoire, ensuite il est reparti au Burkina Faso six jours avant l'attaque du Splendide hôtel et il est revenu en Côte d'Ivoire 14 jours avant l'attentat de Grand-Bassam.

Pour le Ministre ivoirien, il faudrait prendre des mesures pour combler plusieurs failles, car il est à noter que ces terroristes se déplaçaient avec des fausses identités.

« Il ne s'agit plus de tergiverser, il faut prendre des mesures courageuses. En regardant leurs itinéraires on s'est rendu compte qu'ils ont pu se déplacer grâce à des pièces d'identité qui n'étaient pas sécurisées. L'une des mesures que nous allons proposer, c'est d'exiger pour le passage de la frontière, des personnes qui ont une pièce d'identité sécurisée, c'est à dire au moins biométrique. » a-t-il conclu.

Deux soldats ivoiriens arrêtés

Les investigations sur l'attaque terroriste de Grand-Bassam évoluent. Le mercredi 13 juillet 2016, lors de sa conférence de presse trimestrielle, le Commissaire du gouvernement Ange Kessi a annoncé l'arrestation de deux militaires ivoiriens dans le cadre de l'enquête relative à l'attaque terroriste de Grand Bassam qui a fait 19 morts.

Selon le Commissaire du gouvernement, ces deux militaires ont reconnu avoir eu des contacts avec les auteurs de l'attaque terroriste. Les présumés coupables ont été arrêtés et incarcérés à la Mama en attente de leur jugement.

«Les deux militaires arrêtés sont issus du bataillon de soutien du commandant de San Pedro et de la Garde Républicaine. Ils n'ont pas participé directement à l'attaque, ils ont été informés et n'ont pas informé leur hiérarchie. **Ils ne sont pas poursuivis pour crime** », a insisté Ange Kessi, soulignant que « ce que nous leur reprochons c'est le fait de ne pas les avoir signalés ».

Les sergents Zanga Zoumana Coulibaly et Brice Touré sont



le Commissaire du gouvernement Ange Kessi

poursuivis pour «violation de consignes» et «association de malfaiteurs» pour avoir rencontré Assane Barry, dit «Sam», l'un des suspects de l'attentat.

«Sam», chauffeur de profession, quant à lui, doit être poursuivi dans un autre procès devant un tribunal civil pour «crimes, terrorisme et association de malfaiteurs».

Condamnation à 10 ans de prison ferme

Le procès de deux soldats ivoiriens, accusés d'avoir côtoyé des jihadistes ayant participé à l'organisation de l'attaque de la station balnéaire de Grand-Bassam faisant 19 morts en mars s'est ouvert le jeudi 04 août 2016 à Abidjan devant le tribunal militaire.

Les sergents Zanga Zoumana Coulibaly et Brice Touré sont poursuivis pour «violation de consignes» et «association de malfaiteurs» pour avoir rencontré Assane Barry, dit «Sam», l'un des suspects de l'attentat.

L'arrestation de ces deux soldats avait été annoncée le 13 juillet par le commissaire du gouvernement (le procureur militaire), Ange Kessi : «On leur reproche d'avoir cohabité avec ces personnes, d'avoir échangé avec le chauffeur (du commando djihadiste). Ils disent qu'ils ne savaient pas que c'étaient des djihadistes.»

L'un de ces deux soldats est membre des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) du Bataillon de soutien de San-Pédro et l'autre un élément de la Garde Républicaine (GR).

Plus de 80 personnes ont été interpellées en Côte d'Ivoire dans le cadre de cet attentat, avait indiqué, en avril, le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ivoirien, alors que l'enquête a des ramifications allant jusqu'au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

A l'issue du procès, ils ont été condamné par le tribunal conformément à la réquisition du commissaire du gouvernement, Ange Kessi, a «dix ans de prison ferme et 200.000 FCFA d'amende» chacun.





Lutte anti-terroriste en Afrique : la nécessaire sensibilisation !

Le 08 septembre 2016, le blog *opex360.com* annonçait l'émergence d'un troisième groupe armé au Niger, le «Mouvement pour la Justice et la Réhabilitation du Niger» (MJRN). Cette nouvelle menace pour le Niger constitue le troisième front après AQMI et Boko Haram. La lutte antiterroriste sur le continent demeure une préoccupation de tout temps et témoigne du niveau croissant de la menace, si difficilement prévisible. L'avènement de groupes armés, dans le cadre de cette lutte est un handicap majeur pour les états déjà engagés sur des fronts multiples comme c'est le cas pour le Nigéria, le Cameroun, le Mali et le Niger. La problématique devient alors la suivante: comment les pays africains victimes du terrorisme peuvent-ils surmonter les contraintes diverses impactant leur efficacité?

Les contraintes ou limites à l'action antiterroriste en Afrique, sont à la fois endogènes et exogènes aux états. Nous avons identifié plusieurs axes, constituant selon nous, des limites majeures à cette action certes de niveau national mais surtout de niveau régional:

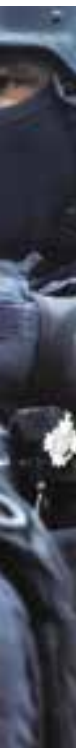
■ La limite stratégique et conceptuelle

Plusieurs États africains engagés dans la lutte antiterroriste, disposent d'une politique de défense ou de sécurité nationale malheureusement inadaptée à la menace terroriste, car non prise en compte de façon conceptuelle et stratégique.

En effet, la non formalisation de cette lutte à l'échelon national, à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte anti et contre terroriste laisse le champ libre, à toute forme d'interprétation et d'actions pas nécessairement coordonnées et souffrant souvent d'une insuffisance de cohérence d'ensemble. Sans citer d'exemple précis, il apparaît évident que lutter contre le terrorisme nécessite donc une bonne approche de la problématique, en y intégrant les facteurs locaux qui favorisent l'émergence de toutes formes de radicalisation, conduisant à de l'extrémisme violent ou au terrorisme. L'absence de stratégie nationale, est donc un frein majeur à une action efficace contre les groupes terroristes, car ne posant pas clairement les enjeux et les réponses adaptées à la menace. Une stratégie est une feuille de route incontournable à toutes actions. Il s'agit d'un préalable inscrivant la menace dans une dimension nationale et une réalité contextuelle africaine avec ses forces et faiblesses. L'approche conceptuelle devient ainsi, la feuille de route à suivre pour atteindre le résultat escompté.

■ La limite de la programmation militaire et sécuritaire

L'inscription de l'effort militaire dans le temps permet une rationalisation des investissements et une cohérence de la dépense sécuritaire notamment en équipements, infrastructures et armement. Les lois de programmation



militaires et sécuritaires des pays africains lorsqu'elles existent, n'intègrent pas nécessairement les dépenses liées à la lutte antiterroriste et cela souvent du fait d'une menace nouvelle et évolutive parfois incomprise et sous-estimée. A l'instar du Mali et de la Côte d'Ivoire qui ont voté des lois de programmation militaires (Mali en 2015 et Côte d'Ivoire en 2016), d'autres pays gagneraient à rationaliser leurs dépenses spécifiques à cette menace terroriste bien que cette dernière relève du domaine de l'imprévisible. Pourquoi ne pas envisager une loi spécifique à la lutte antiterroriste avec un chapitre dédié à une programmation financière spéciale? La Côte d'Ivoire dispose déjà d'une loi portant répression du terrorisme mais elle n'a pas un volet financier spécifique qui l'accompagne.

■ La limite de la réponse régionale et concertée:

Les pays africains membres d'organisation régionale comme la CEDEAO, sont engagés dans un effort régional ou sous-régional de lutte antiterroriste à l'instar du G5 Sahel. Ces initiatives régionales et inclusives souffrent souvent d'une mise en oeuvre effective des feuilles de route adoptées de façon consensuelles. La limite de l'engagement des états souvent absorbés par des réalités nationales coûteuses, vient peser lourdement sur l'exécution des directives concertées. La création de plusieurs mécanismes sous-régionaux d'alerte précoce et d'anticipation de menaces et risques sécuritaires, souffre également d'une redondance lourde desdits mécanismes et manque souvent d'une clarté d'exécution. Enfin, les insuffisances budgétaires et le non-règlement des contributions des états viennent freiner l'élan régional pour une réponse intégrée et efficace.

■ La limite capacitaire

La lutte antiterroriste est certes coûteuse financièrement mais elle l'est davantage d'un point de vue capacitaire des forces de sécurité. En effet, la spécificité de la menace exige la mise en place de mécanismes nationaux spécialisés et surtout l'existence d'unités dites spécialisées, formées, entraînées et aguerries en matière de lutte asymétrique. Le déséquilibre entre les états africains disposant d'unités spécialisées (forces spéciales) et ce qui n'en disposant pas, est tel que la vulnérabilité de certains états est d'un niveau critique. Le Kenya, La Côte d'Ivoire, la Tunisie, le Tchad et le Nigéria, pour ne citer que ceux-là, sont des exemples de pays dont les unités spécialisées sont des références car ayant été confrontées au feu donc ayant à leur palmarès des faits d'armes spécifiques à la lutte antiterroriste. Le renforcement des capacités des forces spéciales, devrait être plus que jamais une priorité pour les états

africains. Seuls des mécanismes de prévention et des unités spécialisées, peuvent venir à bout d'une telle menace. Enfin, l'ultime faiblesse capacitaire demeure le renseignement militaire à parfaire, car souffrant de sclérose en matériels et compétences.

■ La limite de la communication et de la sensibilisation

Les États africains investissent très peu dans une communication et une sensibilisation offensive contre le terrorisme. Cette insuffisance explique les risques de radicalisation croissants et le vivier de recrutement que constituent des communautés mal-informées exposées. En effet, les états sont nombreux à ne pas sensibiliser leur population sur les risques de radicalisation et souvent sous-estiment ce risque au point de ne pas véritablement en parler. Certains états tel que le Sénégal, sont aujourd'hui des modèles en matière de communication et de sensibilisation sur le sujet. Les actes de prévention et de répression issus de l'engagement du Président Macky Sall ne sont plus à démontrer.

■ La limite de la non maîtrise des frontières

La porosité des frontières africaines rajoute à leur vulnérabilité dans le cadre de la lutte antiterroriste du fait de la non maîtrise des flux de populations. Les États africains gagneraient donc à renforcer effectivement leurs dispositifs aux frontières, pour limiter la circulation d'armes et de matériaux utilisés dans la confection d'engins explosifs.

Pour conclure, cet examen succinct de l'état des contraintes dans la lutte antiterroriste en Afrique, démontre aisément la nécessité d'une refonte complète tant au niveau de la réponse nationale, que sous-régionale et régionale. Une révision en profondeur des dispositifs et mécanismes actuels est une nécessité, pour renforcer la riposte à la fois préventive et répressive. Nous n'insisterons pas assez sur le préalable que constitue la prévention, en matière de lutte antiterroriste ainsi que l'accent à mettre sur une solide coopération régionale en renseignement.

Par **Jean-François CURTIS**

Source : <http://www.strategie-ci.com/2016/09/les-limites-de-la-lutte-antiterroriste-en-afrique.html>

10 Septembre 2016



STRATEGEO

La stratégie accessible à tous!

Orpillage clandestin

un fléau pour la sécurité environnementale

Les Ministres Jean-Claude BROU et Alain-Richard DONWAHI visitent les sites d'orpaillage clandestins déguerpis à l'Ouest



Les Ministres Alain-Richard DONWAHI et Jean-Claude BROU sur les sites d'orpaillage clandestins déguerpis à l'Ouest

Dans le cadre du Programme de rationalisation de l'activité d'orpaillage, le Ministre de l'Industrie et des Mines, M. Jean-Claude BROU et le Ministre chargé de la Défense, M. Alain-Richard DONWAHI, ont effectué une visite commune des sites d'orpaillage déguerpis dans la Région Ouest du pays, le 17 juillet 2016. Cette mission a été marquée par la tenue d'un point de presse sur le site d'orpaillage déguerpis de Madikro dans le département de Buyo (Soubré).

Le bilan total des sites déguerpis dans les Régions Centre-Nord et Ouest est donc de 429 avec plusieurs matériels détruits.

L'opération de fermeture des différents sites d'orpaillage a été réalisée conjointement par le Ministère de l'Industrie et des Mines et le Ministère chargé de la Défense. A l'issue de cette opération, les personnes désireuses d'exercer l'orpaillage de façon légale devront constituer un dossier de demande et l'introduire auprès de l'administration

des mines. Les demandeurs ayant présenté un dossier complet et en règle vis-à-vis de la réglementation minière en vigueur, recevront une autorisation d'exploitation artisanale ou semi-industrielle.

Il faut rappeler que face à l'expansion incontrôlée de l'orpaillage dans presque toutes les régions du pays et à ses effets néfastes sur l'environnement physique et le tissu social, le Gouvernement a pris la décision, le 22 octobre 2014, de la fermeture immédiate de tous les sites illicites d'orpaillage. Pour ce faire, le pays a été divisé en trois zones, à savoir les zones Centres et Nord, la zone Est et la zone Ouest.

La première phase de l'opération de déguerpissement et de fermeture des sites a porté sur les régions du Centre et du Nord et s'est déroulée du 27 avril au 16 mai 2015, suivie de la deuxième phase du 19 novembre au 6 décembre 2015 dans les régions Est. La troisième et dernière phase s'est achevée le 17 juin 2016.

Sites illicites et clandestins détruits à ce jour

Régions	Quantité
A l'Ouest	10
Bagoué, Gôh, La Mé	24

Programme National de Rationalisation de l'Orpaillage (PNRO)

Régions	Quantité
Centre et Nord	158
Est	137
Total des sites déguerpis	429

Bilan matériel et humain

66 orpailleurs interpellés
4 fusils de chasse et des munitions saisis
190 détonateurs et 126 tubes d'explosifs saisis
434 motopompes
274 concasseurs
41 moteurs
27 groupes électrogènes
39 broyeuses
150 dragues
3 véhicules et 1 camion-concasseur détruits
3.017 cabanes et abris de fortune incendiés
37 embarcations détruits

La Côte d'Ivoire renoue avec le marché de l'armement

Une Délégation de 11 personnes, conduite par Monsieur le Ministre Alain-Richard DONWAHI s'est rendue au Salon de l'armement Eurosatory 2016 à Villepinte du 13 au 17 juin dernier.

trente (30) stands d'entreprises ont été visités en trois (3) jours ainsi que plusieurs stands de renom comme Nexter, Norinco, Thales, Elbit Systems, TR Equipement, Safran, Honeywell, etc.

L'objectif de cette mission était d'identifier des solutions et systèmes d'armes répondant aux besoins inscrits dans la LPM, et, par ricochet, d'identifier des partenaires potentiels pour la mise en œuvre de la LPM en son volet

leurs réseaux. Il est à noter, que ce rendez-vous exceptionnel par sa dimension et sa richesse, attire tous les ans des milliers de visiteurs.

Eurosatory en chiffres c'est : 1 572 exposants de 56 pays, 55 500 visiteurs de 152 pays, 1 018 journalistes accrédités, 213 délégations officielles de 94 pays représentant 827 délégués VIP, 13 ministres, 23 vice-ministres et secrétaires d'Etat, 25 directeurs nationaux d'armement et 19 Chef d'Etat-Major des armées. Le cru 2016 a confirmé la montée en puissance des industriels de la défense dans le monde et l'intégration des hautes technologies. En effet, plusieurs entreprises spécialisées dans



équipements et armes.

Quelques partenaires potentiels ont été identifiés.

Au titre des solutions, véhicules et systèmes d'armes qui répondent aux besoins de la LPM, l'on peut citer : Le Buggy volant Vaylon Pegase 2, le système d'information géographique, le pistolet APX de Beretta, les véhicules blindés de combat d'infanterie multiroles, Titus (Nexter) et Bastion (RTD).

Cet événement est sans aucun doute, le plus important de l'année pour ce qui relève des systèmes d'armes, des équipements et de matériels militaires. Pratiquement tous les industriels de l'armement s'y retrouvent, pour vendre leurs solutions ainsi que développer

la production militaire ont exposé leurs produits et solutions qui redoublent d'une grande ingéniosité à l'instar du Vaylon Pegase Mark 2, buggy volant.

Du côté des grands groupes présents, rien de surprenant, Thales, IMI, Nexter, Honeywell, Norinco, Safran et bien d'autres étaient présents. Des entreprises moins influentes étaient présentes, notamment, TR Equipement, Vaylon, Atermes, Tar Ideal Concepts et Magforce exposaient également.

Enfin, il faut noter la faible participation d'industriels africains du secteur de la défense parmi lesquels on peut citer le Géant Denel.



DIRECT DÉFENSE

EUROSATORY 2016



Les questions sécuritaires régionales au menu



Le 12 mai 2016, s'est tenue la 36^{ème} session ordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité (CSM) qui regroupe les Ministres des Affaires Etrangères et ceux de la Défense des Etats membres de la CEDEAO. Cette réunion d'une journée s'est penchée sur la situation politique et sécuritaire dans certains Etats membres et sur les différents processus électoraux au niveau régional.

S'exprimant à l'ouverture ce Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO, M. Mankeur Ndiaye, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, également Président du Conseil, s'est félicité de la bonne organisation, cette année, des élections au Niger, au Cabo Verde et au Bénin. «Ces succès confortent notre responsabilité de soutenir et

d'accompagner les Etats de la région qui sont en crise, dans la voie de l'apaisement et de la stabilité, et ceux qui sont en phase de reconstruction, dans la consolidation de la paix et du développement durable», a précisé M. Ndiaye.

Il a rappelé les défis sécuritaires qui restent à relever au niveau régional, notamment la consolidation de la paix et de la sécurité, la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé, l'éradication de la pauvreté, de même que la conciliation de la libre circulation des biens et des personnes avec l'impératif sécuritaire.

Mankeur Ndiaye s'est dit convaincu que ces défis seront relevés et les nombreux progrès déjà accomplis seront consolidés et

amplifiés par le nouveau président de la Commission de la CEDEAO, Marcel de SOUZA, le béninois, à qui il a souhaité beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Au sujet de la Gambie, M. de Souza a rappelé les deux incidents majeurs qu'a connus le pays, notamment la fermeture de ses frontières en février 2016 avec le Sénégal et les récentes manifestations politiques qui ont eu lieu le mois dernier, en prélude à la tenue de l'élection présidentielle de décembre 2016.



Concernant la Guinée-Bissau, il a souligné la crise politique et institutionnelle que traverse le pays depuis août 2015 et qui constitue, selon lui, un handicap sérieux à la mise à disposition des contributions des partenaires au développement.

S'agissant du Mali, le président de la Commission de la CEDEAO, après avoir noté les avancées notables dans la mise en œuvre des Accords de paix, a déploré les incessantes attaques terroristes dans ce pays et leur extension à d'autres États membres tels que le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Outre les attaques jihadistes, M. de Souza a attiré l'attention de l'assistance sur le phénomène de la transhumance qui constitue, à ses yeux, une menace persistante pour l'Afrique de l'Ouest, et sur laquelle, a-t-il dit, la Communauté devra se pencher.

«*En effet, les affrontements entre éleveurs et agriculteurs se généralisent partout dans notre région(Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Nigeria, Niger, Togo) et*

se soldent par de nombreuses pertes en vies humaines, des destructions de cultures et des tueries bétails», a martelé le président de la Commission.

En dépit de ces menaces multiples et multiformes, M. de Souza a salué les efforts de la CEDEAO en vue de la consolidation de la paix et de la sécurité régionales.

Il s'est félicité de la mise en place des systèmes nationaux d'alerte précoce et de mécanismes de réponses rapides qui sont opérationnels dans les cinq pays pilotes que sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Liberia et le Mali.

«*Cette disposition permet ainsi à la Commission de la CEDEAO d'être proactive dans la prévention et la gestion des crises susceptibles de perturber la stabilité de notre espace communautaire et d'hypothéquer tout progrès dans le développement économique*», a conclu Marcel de Souza.



Au cours de cette 36^{ème} session ordinaire du Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO, dont les travaux se sont déroulés à huis clos, les participants ont exposé sur la situation politique et sécuritaire régionale.

Deux memoranda, dont l'un sur la situation politique et sécuritaire dans la région ouest-africaine et l'autre sur le cadre politique de la CEDEAO pour la réforme et la gouvernance du secteur de la Sécurité ont été présenté par le président de la Commission.

Il a été également abordé, par M. de Souza, les points relatifs à la mise en œuvre des Mécanismes nationaux d'Alerte précoce et de Réponse dans l'espace communautaire ainsi que la question liée à la sûreté et à la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée et le retour d'expérience de l'exercice Amani Africa II.

Les participants ont eu aussi droit à la présentation du rapport de la 24^{ème} réunion du Conseil de médiation et de sécurité au niveau des Ambassadeurs par Boubacar Sambe, Président dudit Conseil.

A noter que le Conseil de médiation et de sécurité regroupe les ministres des Affaires étrangères, de la Défense ou de la Sécurité des États membres de la CEDEAO. Concernant les points pour information, ils portent sur la réforme institutionnelle, l'Accord de partenariat économique (ACP) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne de même que l'état d'avancement du Programme indicatif régional.



— Les pays participants —



Participation de la Côte d'Ivoire au 58^{ème} pèlerinage Militaire de Lourdes



Comme chaque année, les militaires de toutes les nations sont invités à se rassembler autour de leur aumônier pour prendre part au pèlerinage internationale de Lourdes.

Le Pèlerinage militaire a été initié par le diocèse français des armées après la seconde guerre mondiale par l'aumônerie catholique des armées françaises pour la réconciliation franco-allemande. Il s'est ouvert aux autres nations à partir de 1958.

Cette année, le 58^{ème} Pèlerinage Militaire international (PMI) s'est tenu, du 20 au 22 mai 2016, et 43 pays étaient représentés lors de cette édition dont l'Italie, en tête des délégations étrangères avec 2 500 pèlerins, l'Allemagne, la Croatie, l'Autriche, l'Espagne et le Royaume-Uni.

La délégation ivoirienne forte d'une soixantaine de personnes était conduite par le Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense, M. Alain-Richard DONWAHI.

A la cérémonie d'ouverture, le vendredi 20 mai, les participants ont effectué une parade militaire et la Côte d'Ivoire s'est illustrée par sa fanfare légendaire. Le samedi suivant a été marqué par la cérémonie de dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts en présence du Président Croate et son épouse, du Ministre Alain-Richard DONWAHI et de son épouse, des autorités françaises et de plusieurs hauts gradés des Armées des pays participants. Dans l'après-midi les officiels ont participé à une conférence.

Le pèlerinage s'est achevé par la grande messe solennelle du dimanche 22 mai. Cette messe marquant la fin du pèlerinage a été co-présidée par les deux aumôniers militaires ivoiriens.

Le représentant de la ville de Lourdes ainsi Monseigneur Ravel, Evêque aux armées ont personnellement félicité le Ministre pour la brillante participation de la Côte d'Ivoire à ce grand rendez vous spirituel mondial.

A 17 heures, ce jour, c'est en fanfare que le Ministre a quitté l'hôtel après avoir reçu les honneurs militaires et remercié les organisateurs de ce pèlerinage militaire qui, pendant 17 ans, n'ont cessé de parfaire son organisation.



Pèlerinage militaire



Photo de famille après la messe d'action de grâce pour la paix en Côte d'Ivoire

Temps de recueillement

Offrande d'une bougie à la Vierge Marie, chemin de croix et parcours du pèlerin à la croix. Prise de bain et le Passage à la porte de la Miséricorde, Recueillement à la grotte de la Méditation et Séances de confession, Messe journalière etc ...Les pèlerins ivoiriens dans la discipline ont effectué tous les rites.

2016



Lourdes au rythme de la fanfare ivoirienne

Après le chemin de croix, la délégation ivoirienne a fait vibré le sanctuaire Notre Dame de Lourdes. Les malades, les pèlerins, les commerçants, tous ont vibré au son de la fanfare ivoirienne et ont réclamé les drapeaux ivoiriens jusqu'à épuisement de stock. Les applaudissements fusaient de tous les côtés et les admirateurs hurlaient « Côte d'Ivoire, Côte d'Ivoire ! »



Offrande de la bougie de la délégation ivoirienne à la Vierge Marie



Défilé en fanfare



Photo de famille

Célébration du 89e anniversaire de l'Armée Populaire de Libération à Abidjan



L'Ambassade de Chine en Côte d'Ivoire a organisé, le 25 juillet 2016, une réception à l'occasion du 89^{ème} anniversaire de l'Armée populaire de libération (APL) au Palais de la Culture à Abidjan. Une centaine de personnes y ont participé, dont l'ambassadeur chinois, le ministre auprès de la présidence ivoirienne chargé de la Défense, des représentants du gouvernement et de l'armée, des diplomates étrangers en Côte d'Ivoire, ainsi que des ressortissants chinois.

L'attaché militaire de l'Ambassade chinoise, M. Song Feng, a déclaré dans son discours que l'armée chinoise a pour mission de défendre la souveraineté, la sécurité et les intérêts de développement de la Chine, et à la fois de défendre la paix mondiale, sauvegarder de façon efficace les intérêts chinois à l'étranger, tout en assumant pleinement ses responsabilités internationales.

L'armée chinoise a depuis toujours pris une part active dans la coopération sécuritaire régionale et internationale, dans

les opérations de maintien de la paix de l'ONU et dans les actions d'aide humanitaire, a indiqué M. Song.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, la Chine a joué un rôle positif sur les dossiers relatifs à l'évaluation par le Conseil de Sécurité de la situation sociopolitique ivoirienne et à la levée de l'embargo sur les armes contre la Côte d'Ivoire.

«Grâce aux efforts conjoints des deux parties, des progrès notables ont été enregistrés ces dernières années dans les échanges et la coopération sino-ivoirienne au niveau des armées et des services de sécurité. En 2015, le Ministre ivoirien de la Défense a effectué une visite en Chine, et 50 ivoiriens se sont rendus dans ce pays pour suivre une formation militaire», a précisé l'attaché militaire chinois.

M. Alain-Richard Donwahi, Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense, a félicité l'APL pour son 89^{ème} anniversaire et a indiqué que la Côte d'Ivoire s'inspire grandement de la Chine dans les domaines de la sécurité et de la défense.

M. Donwahi a également fait l'éloge de la réforme au sein de l'armée chinoise et de la contribution réalisée par les casques bleus chinois. «La Chine suit résolument la voie d'un développement pacifique et applique une politique extérieure

d'indépendance et de paix.

L'armée chinoise prend une part très active dans la lutte contre le terrorisme et la piraterie dans le golfe de Guinée», a également fait savoir l'ambassadeur chinois Tang Weibin, en ajoutant que la Côte d'Ivoire et la Chine s'efforceront de maintenir la paix, la stabilité et la prospérité régionales et mondiales.

Une armée chinoise plus mince mais forte

La modernisation des forces armées chinoises a entamée depuis de longues années, sur le mode « leaner but stronger » (plus mince mais plus forte) comme disent les Américains.

L'Armée populaire de libération était autrefois un Etat dans l'Etat, avec des effectifs considérables, même à l'échelle chinoise, supérieurs à près de 4 millions et demi d'hommes au milieu des années 70, la fin de l'ère Mao. La raison de ce effectif s'expliquait par l'éventuelle attaque soviétique, après la rupture sino-soviétique de 1961.

Mao était tellement persuadé qu'un conflit armé avec les successeurs « révisionnistes » de Staline était inévitable qu'il avait déplacé les usines d'armement dans des grottes creusées dans les montagnes ou dans des régions éloignées.

Cette crainte s'est estompée en 1976, et l'armée chinoise a commencé, dès les années 80, une cure d'amaigrissement après la disparition du Grand Timonier. Malgré cela, elle avait les moyens d'y résister, avec l'industrie militaire dépendante d'elle, le réseau téléphonique performant et des entreprises de biens de consommation grand public.

Le leadership politique a progressivement œuvré, jusqu'à réaffirmer la primauté du politique sur le fusil. L'APL a connu un dégraissage progressif de ses effectifs aux allures de plans sociaux : un demi-million d'hommes en moins en 1997, 200 000 en moins dans les années 2000. Mais avec 2,3 millions d'hommes et de femmes sous les drapeaux avant l'annonce de Xi Jinping, la Chine conserve l'armée la plus nombreuse au monde.



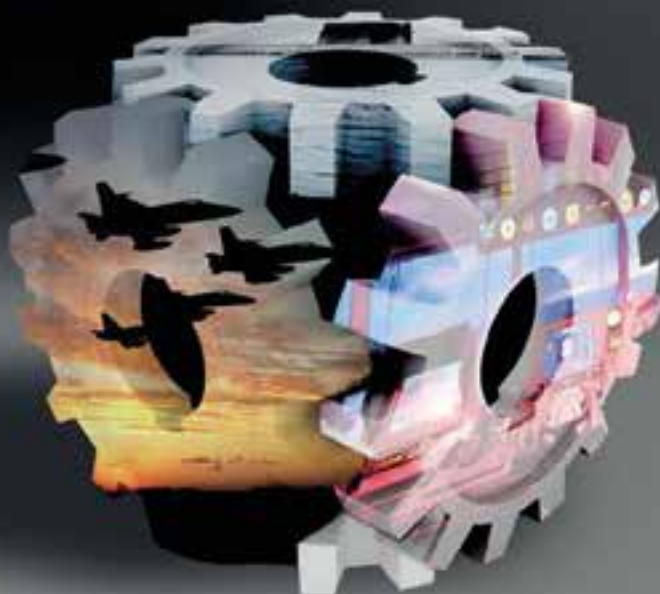


DIGNIA SYSTEMS Ltd.

UNION FAIT LA FORCE

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE PUISSANCE

- » Solutions sur mesure pour tous vos besoins militaires, de sécurité et de renseignement.
- » Systèmes et équipement crédibles et hautement performants.
- » Intégration sans couture dans tous les systèmes critiques.
- » Support complet sur tout le cycle de vie.
- » Accès à des experts militaires et de sécurité de classe mondiale.
- » Programmes de formation professionnelle de qualité supérieure.
- » Financement créatif et modalités de paiement flexibles.



DIGNIA SYSTEMS Ltd.

9 Shenkar St., Herzlia 4672503, Israel

T +972 (74) 7200700 · F +972 (9) 9612021 · E recp-d@dignia.com · W www.dignia.com

Nos Prestations

G  **N**
&
Sarl

**PRESTATIONS
DIVERSES**

**MATERIEL
CINEMATOGRAPHIQUE**

BUREAUTIQUE

MOBILIER

INFORMATIQUE



**PRODUITS
D'ENTRETIEN**



ESPACES VERTS



BÂTIMENT



**PRODUITS
PETROLIERS**



ALIMENTATION



**MATÉRIEL BIO
MÉDICAL**



Contacts : 22474697 - 77252532 - 40010156 - gnsarl@yahoo.fr

**BP 447 Bingerville - Riviera Akouedo-Est
Route de Bingerville carrefour nouvelle école Résidence Emeraude**



**LA CÔTE D'IVOIRE
QUI GAGNE !**



BATIMENT ET DIVERS

Année de Création : 30 JUILLET 2009



OBJET SOCIAL :

- Travaux de construction et réhabilitation
- Vente de matériaux de construction
- Electricité-haute tension-moyenne tension-basse tension
- Froid climatisation
- Plomberie sanitaire-canalisation hydraulique
- Achat et vente de fournitures de bureau, fournitures techniques scolaires papeterie, fourniture de kit scolaire et divers
- Achat et vente de matériels bureautique, informatique, mobilier et divers

Siège social : ADJAME-FRATERNITE MATIN

N°fiscal : 0921901 Z

N°RCCM : CI -ABJ-2009-A-4726

Nom : SALAME HASSAN

Fonction : DIRECTEUR GENERAL

Adresse géographique : ADJAME FRATERNITE MATIN

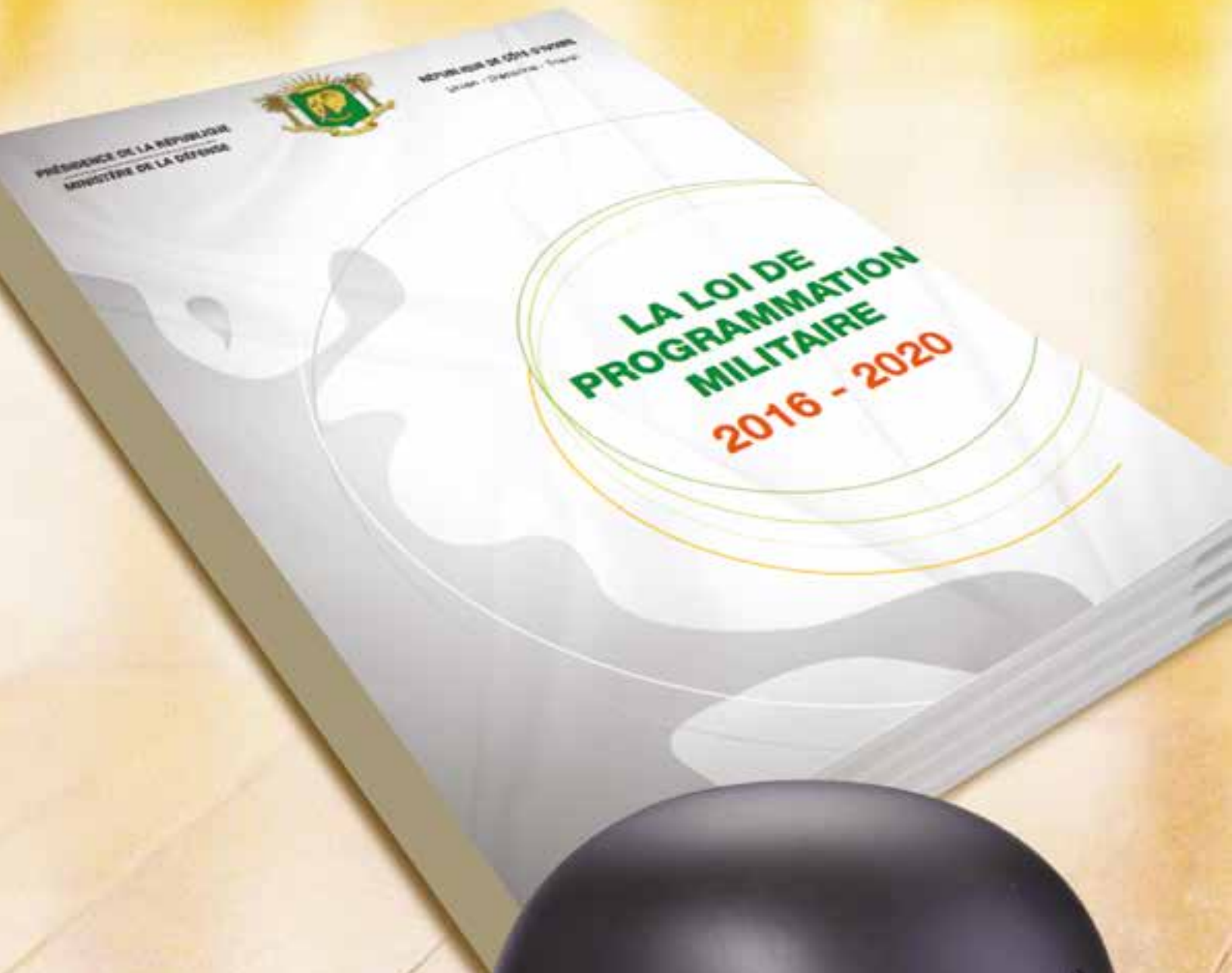
Contact : 22 49 13 29 / 07 03 63 64

Tél-Fax : 22 49 13 03

Email : eurobat-ci@hotmail.fr

LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

VOTRE BROCHURE EST DISPONIBLE



Ministère de la Défense

Boulevard Nangui Abrogoua, B.V. 11 Abidjan

Standard : (+225) 20 25 71 00

Site internet : www.defense.gouv

Facebook : Ministère de La Défense-RCI